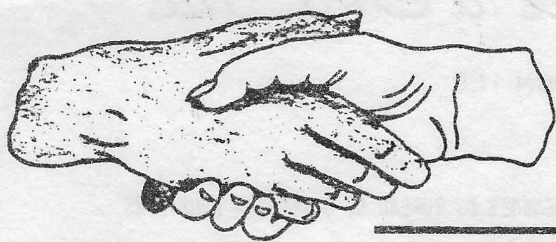


2.00\$



OKAMI

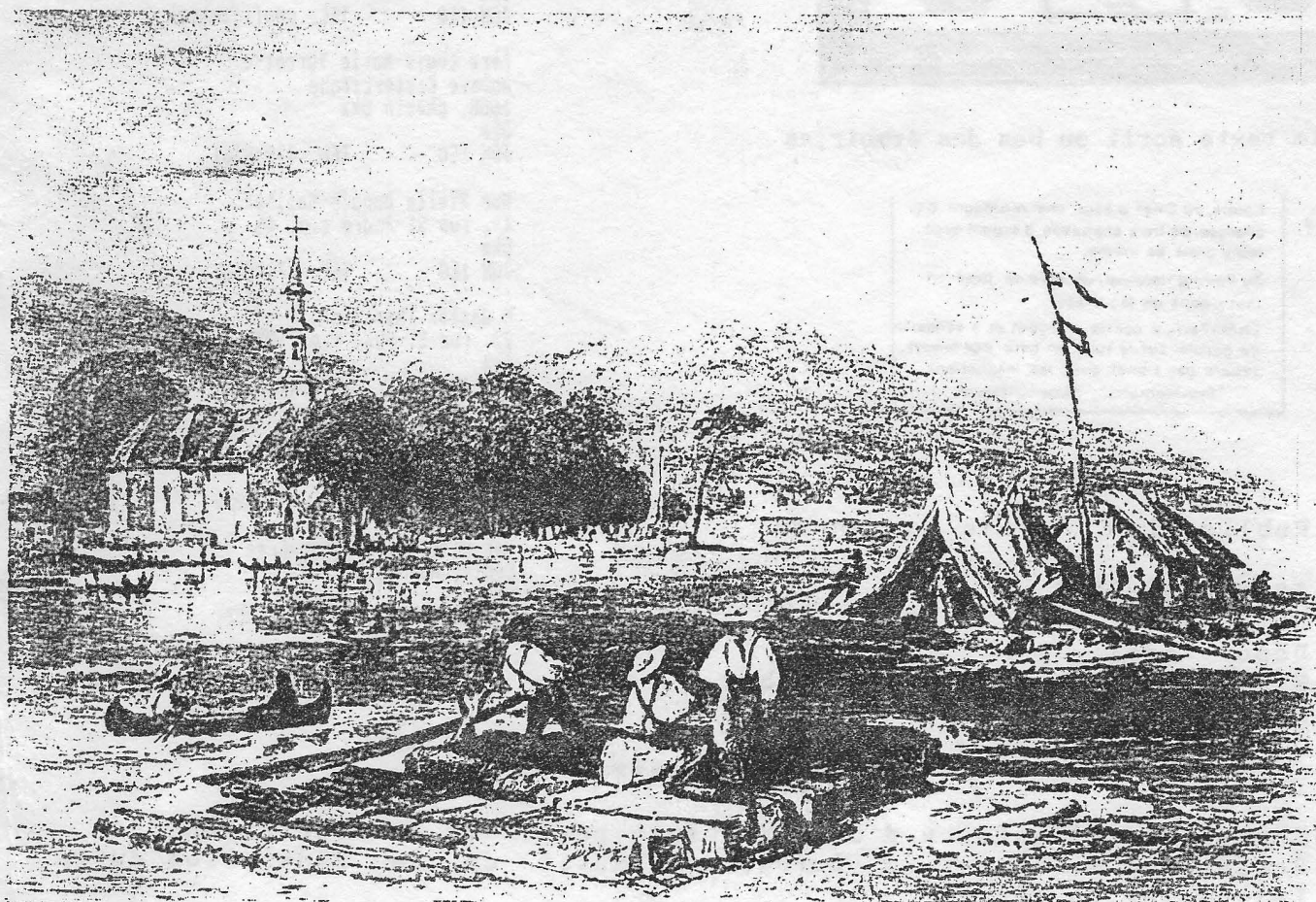
Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: 111

N° 1

MARS Année: 1988

LAC DES DEUX MONTAGNES



V. H. Jarden

GRAVURE W.-H. BARTLETT
OKA 1838

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, JON 1E0



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.
Au Point d'Honneur, un dore or posé en fasce dans un lac d'azur.
En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signet, avec les inscriptions:
"Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

Publication: 4 fois par année

ISSN 0835-5770

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. fait partie de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec et aussi de la Fédération du Patrimoine du Canada.

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, Fleurette Maisonneuve-Fontaine, M. André de Pagès et P. Louis-Marie Turcotte, imprimeur.

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1988

Président M. Noël Pominville
408, rang l'Annonciation
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8361

Vice-président M. Réginald Rodrigue
21, rue St-Sulpice c.p. 719
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8320

Trésorière Mme Jeannine Landry-Bastien
c.p. 610
Oka
JON 1E0 TEL. 479-6366

Secrétaire Mme Germaine Chené-Raynauld
45, rue St-Jacques c.p. 63
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8974

Directeurs (trices)
M. André de Pagès
10, 1ère Ave Terrasse Raymond
Oka
JON 1E0 TEL. confidentiel

Père Louis-Marie Turcotte
Abbaye Cistercienne
1600, chemin Oka
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8361

Mme Stella Dupuis-Mailhot
49, rue St-André c.p. 45
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8806

M. Gaston Therrien
22, rue St-Paul c.p. 100
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8807

M. Serge Pharand
30, rue Lambert
Oka
JON 1E0 TEL. 479-6219

Mme Lyse Charbonneau-Cree
Center Road c.p. 787
Oka
JON 1E0 TEL. 479-8024

SOMMAIRE

Photo du Lac des Deux-Montagnes, gravure de W.-H. Barlett	c1
Armoiries	c2
Membres du Bureau de Direction	c2
Sommaire	1
Explication de la page-couverture	1
Mot du Président par M. Noël Pominville.	2
Lancement d'OKAMI de décembre.	3
Assemblée annuelle du 22 février 1988.	4
Activités de la Société en 1986-1987 par Mme Germaine Chené-Raynauld	5
Navigation de plaisance sur l'Outaouais	12
La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes par M. André de Pagès	13
Les cageux par Mme Stella Dupuis-Mailhot	19
Sauvetage de Robert Simon par Josephat Trottier et Robert Cree	25
Philippe Bastien, par Mme Stella Dupuis-Mailhot.	31
Maisons de Philippe Bastien.	34
Généalogie de la famille Bastien	35
Quelques notes biographiques	36
Enfants de Lionel Bastien et Blanche Masson	38
Descendants de Philippe Bastien et Andréa Gratton	38
Photos de Horace Bastien et Julie Champagne, Lionel Bastien et Blanche Masson, Philippe Bastien et Andréa Gratton, photo de la famille de Philippe Bastien et Andréa Gratton	c3
Commerce de M. Philippe Bastien	c4

Ce numéro d'OKAMI est commandité par M. et Mme Philippe et Andréa Bastien, propriétaires du "LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTEE".

Merci pour leur encouragement et les renseignements qu'ils nous ont donnés sur leur entreprise et leur famille.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

La gravure illustrant la page-couverture est du à l'excellent artiste que fut W.-H. Bartlett et nous montre Oka en 1838. On remarque au premier plan, deux cages descendant le lac des Deux-Montagnes.

A cette époque, les riches forêts de la Gatineau se trouvaient déjà en pleine exploitation, et l'on confiait les billes à ces routes qui marchent que sont les cours d'eau. On les liait les unes aux autres au moyen de harts solides, de façon à constituer d'immenses radeaux, qui descendaient l'Outaouais, le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent, guidée par d'énormes rames.

Extrait de l'Album des Deux-Montagnes , St-Eustache, décembre 1958.

*Tout mortel, un jour ou l'autre
n'a-t-il pas éprouvé le besoin
intime de se retourner vers le
passé, pour y entendre la voix
des anciens et les contempler
dans le paysage qui leur était
familier.*

Père G. Courteau s.j.
Histoire de Saint-Jacques

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, J0N 1E0

MOT DU PRESIDENT

Chers Membres fidèles,
Chers Amis de l'Histoire,

Vous revenir avec le premier lancement de l'année 1988 de notre journal "Okami" est pour moi une grande joie.

Nous venons de terminer une année remarquable à cause de l'acquisition d'un Siège Social, un local fonctionnel à la Maison Bédard, au 2e étage de la Salle du Conseil de la Municipalité de la Paroisse d'Oka que nous remercions sincèrement, ce qui nous permet de commencer l'année nouvelle avec beaucoup d'optimiste.

Je voudrais remercier aussi très sincèrement les membres du Bureau de Direction qui nous ont quittés après avoir accompli du beau travail au cours de leur mandat et je profite également de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus et du succès à l'équipe de rédaction.

Dans ce numéro de mars, vous pourrez y lire des extraits sur l'histoire de nos premiers navigateurs d'eau douce, je veux mentionner: "Les Cageux". Nos voies d'eau étant nos premières routes naturelles, elles étaient utilisées pour transporter nos richesses premières (bois d'oeuvre) aux endroits utiles.

Dans un deuxième temps, il vous sera loisible de prendre connaissance des succès remarquables d'un de nos fils de cultivateur qui avec une première expérience acquise chez les Révérends Pères Trappistes (menuiserie) et mise en pratique, donna naissance à l'entreprise nommée: "LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTEE". Quel bel exemple de succès ... et quelles belles leçons à tirer..

C'est donc grâce à la coopération et à la générosité de l'Entreprise Bastien que notre journal voit le jour, il vous sera possible d'y lire la généalogie de la famille Bastien et un bref historique de son Entreprise.

Vous pourrez aussi prendre connaissance des activités de la Société qui se sont déroulées au cours de l'année qui se termine et quelques faits divers.

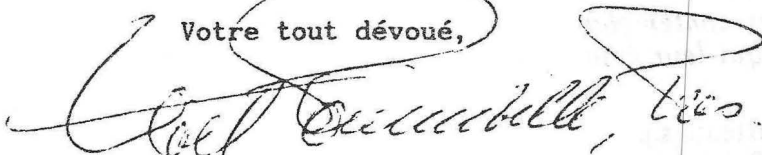
Vous trouverez aussi dans ce journal, la narration d'un geste de bravoure accompli dans des circonstances dangereuses, celle du sauvetage d'un Indien d'Oka par deux des nôtres, M. Joséphat Trottier et M. Robert Cree dont le geste fut reconnu et récompensé par le Gouverneur-Général du Canada.

Il y aura un article sur la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes par M. André de Pagès, écrivain et directeur de la Société.

Sur ce, chers Amis, je vous souhaite bonne lecture et vous remercie de votre encouragement.

Votre tout dévoué,

27-03-88



L'écrivain André de Pagès parle du riche patrimoine bâti d'Oka

Dans le cadre du souper-bénéfice annuel de la Société d'histoire d'Oka, précédé du lancement du dernier numéro du journal *Okami*, l'écrivain André de Pagès a parlé du patrimoine bâti d'Oka disant qu'il est l'un des plus riches du territoire de la MRC de Deux-Montagnes.

Benoît Bilodeau

Résident du village d'Oka depuis quelques années, M. André de Pagès, membre et directeur de la Société d'histoire d'Oka, a également parlé, lors de sa conférence, des différents styles de maisons que l'on retrouve à Oka, en fournissant la description de certaines d'entre elles: le manoir d'Argenteuil, la maison Raizienne, la trappe d'Oka. Fait à noter, M. de Pagès a illustré ses propos à l'aide d'un diaporama.

Selon M. de Pagès, il existe à Oka des vestiges d'au moins vingt-six fermes construites durant le dix-neuvième siècle, à l'époque de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes, concédée aux frères sulpiciens. Certaines de ces fermes sont encore debout aujourd'hui. Le patrimoine bâti d'Oka est également riche de la culture amérindienne, a ajouté M. de Pagès.

Auteur de deux livres, *Nos ancêtres les extraterrestres* (1979) et *Île de Pâques, miroir de Mû*

(1984), M. de Pagès s'intéresse également à l'histoire de sa région, en plus de se spécialiser en science héraldique, celle relative aux armoiries.

C'est d'ailleurs à M. André de Pagès que re-



(Photo Michel Chartrand)

Quelques-uns des membres du bureau de direction de la Société d'histoire d'Oka présents à ce souper-bénéfice annuel: M. Noël Pominville, Mme Stella Dupuis-Mailhot, M. Réginald Rodrigue, Mme Johanne Doré de Pagès, M. André de Pagès, Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, le père

vient la création des armoiries de la Société d'histoire d'Oka, de même que celles des municipalités de la paroisse d'Oka et du village d'Oka, dévoilées durant l'année 1987, aux mois de mars et d'octobre derniers.

Le président de la Société d'histoire d'Oka, M. Noël Pominville, a eu de bons mots pour le conférencier de ce souper-bénéfice annuel et son épouse Johanne Doré de Pagès. «Nous avons eu la chance et l'honneur de les connaître et de les intéresser tous les deux à notre société», a dit M. Pominville.

Un nouvel *Okami*

Quant à la toute dernière édition du journal de la Société d'histoire d'Oka (volume II, numéro 4), elle est consacrée en partie à l'histoire de Kateri Tekakwitha, que la paroisse de l'Annonciation honorait en 1981 en dédiant sa chapelle en l'honneur de cette Algonquienne baptisée à vingt ans et morte à vingt-quatre ans, en 1680. La chapelle Kateri Tekakwitha abrite aujourd'hui les sept bas-reliefs du calvaire d'Oka.

Une vingtaine de pages de cette édition du journal *Okami* portent par ailleurs sur l'historique des armoiries et la description des armoiries réalisées par M. André de Pagès pour la paroisse d'Oka et le village d'Oka.

Mme Germaine Vaillancourt-Proulx, fille de Alice Binette et Damase Vaillancourt, se raconte dans deux pages de ce journal. Des renseignements généalogiques de Magloire Binette, grand-père de Mme Vaillancourt-Proulx, suivent ce récit.

Cette dernière édition du journal *Okami* consacre également quelques-unes de ses 54 pages à M. Gaston Therrien, propriétaire du marché Métro d'Oka, et son épouse France Lemay, qui ont commandité ce quatrième numéro de l'année 1987. M. Pominville a remis les deux premières copies de ce nouveau *Okami* aux deux commanditaires.

«C'est grâce à l'appui soutenu des commanditaires que la Société d'histoire d'Oka a pu survivre et boucler la boucle de

plus d'une année d'opérations», a dit M. Pominville, lors du lancement de ce nouvel *Okami*.

Enfin, le président de la Société d'histoire d'Oka a profité de ce souper-bénéfice annuel de son organisme pour souligner, ce soir du 7 décembre 1987, le 47^e anniversaire de mariage de M. Henri Binette et son épouse, une Amériquienne. «Ils mettent en pratique le nom de notre revue *Okami*», a dit M. Pominville.

Noël Pominville est réélu à la présidence de la Société d'histoire d'Oka

La Société d'histoire d'Oka a tenu son assemblée générale annuelle à la salle de la Mairie du village d'Oka, le lundi 22 février dernier, et a procédé aux élections des membres du bureau de direction.

Josée Bellefeuille

M. Noël Pominville a été nommé comme président d'élection M. Louis Cabral, conférencier invité, et comme secrétaire d'élection, Mme Joanne Paré-de Pagès. Ceux-ci ont donc passé aux mises en candidature. Le nom de M. Pominville a été soumis par M. Henri Binette et appuyé par Mme Germaine Chéné-Raynald et a été accepté à l'unanimité. Il en était ainsi de toutes les autres nominations. Donc, M. Réginald Rodrigue, Mme Jeannine Landry-Bastien, M. André de Pagès, le père Louis-Marie Turcotte, Mme Stella Dupuis-Mailhot et Mme Germain Chéné-Raynald sont tous revenus à leur poste à l'exception de Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine qui a refusé sa candidature. En remplacement, M. Serge Parent a été élu, et deux autres postes de directeurs ont été comblés par M. Gaston Therrien et par Mme Lise Cree, première Amérindienne faisant partie du bureau de direction.

Rapport financier de 1986 à 1987

Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, en remplacement de Mme Jeannine Landry-Bastien, a fait lecture du rapport

financier de l'année 1986 pour l'exercice se terminant le 30 décembre. La Société a donc un revenu de 1 070,48 \$ qui comprend des cotisations de 675 \$, des subventions et dons de 395 \$, vente d'Oka (journal) nil, revenus d'activité nil et divers 0,48 \$. Le total de dépenses est de 680,77 \$, ce qui comprend l'impression d'Oka 93,63 \$, l'imprimerie générale 201 \$, frais de poste 119,98 \$, frais de bureau 110,40 \$, photocopie 4,90 \$, frais d'accueil 37,46 \$, reliure et achat de livres 14 \$, activités nil, fonds d'archives nil, chartes et cotisations 80 \$, assurances nil, et divers 19,40 \$ pour le total de 680,77 \$. Donc, l'excédent des revenus sur les dépenses est de 389,71 \$.

Pour l'exercice se terminant le 30 décembre 1987, les revenus comprennent des cotisations de 615 \$, des subventions et dons de 1 110 \$, la vente d'Oka 1 188,50 \$, les revenus d'activités 407 \$ et divers 5,28 \$ pour un total des revenus de 3 325,78 \$. Les dépenses incluent les impressions d'Oka 1 615,15 \$, imprimerie générale 130,68 \$, frais de poste 393,95 \$, frais de bureau 394,52 \$, photocopie 7 \$, frais d'accueil 104,11 \$, reliure et achat de livres 6,50 \$, activités 237,63 \$, fonds d'archives 82,98 \$, chartes et cotisations 90 \$, assurances 218 \$ et divers 239,99 \$ pour un total de 3 520,51 \$. L'excédent des revenus sur les dépenses est donc de 194,73 \$.

Rapport des règlements corrigés

Le père Louis-Marie Turcotte a fait état des modifications aux statuts et règlements de la Société d'histoire. A l'article 6, concernant l'assemblée générale, au point c), l'assemblée devra être composée d'au moins 10% des membres ordinaires, contrairement à 20% auparavant. Le conseil a également modifié le point b) de l'article 7 soit que chaque année, les postes des membres du conseil sont mis aux voix. Le sort désignera trois postes la première année, trois autres l'année suivante et la troisième année, les quatre derniers postes seront à leur tour mis aux voix.

Conférencier

M. Louis Cabral, directeur général de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec et invité d'honneur de la soirée, a fait état des sociétés d'histoire du Québec, soulignant les particularités distinctes de celles-ci au niveau historique. En effet, le Québec est une des seules provinces qui a autant de sociétés. D'ailleurs, en Ontario et au Manitoba, il n'y en a qu'une seule grosse qui englobe toutes les autres, donc qui comprend moins de détails particuliers. Il considère aussi la société comme étant une institution qui a pour but d'instruire et de former les gens à l'histoire de leur région. Ce sont des mouvements qui comptent au moins 20 000 personnes et la fédération considère qu'il existe environ 165

société d'histoire et groupes patrimoniaux.

Puisque les sociétés sont des organismes à but non lucratif, celles-ci ont un grand besoin d'argent, et M. Cabral les invite à faire de l'action politique. Pas en faisant de la partisannerie, mais plutôt des démarches pour recevoir de l'argent de ces partis.

La fédération organisera prochainement une semaine de l'histoire reliée aux loisirs historiques. Il y aura des programmes de distribués faisant mention des activités de toutes les sociétés d'histoire. Cette semaine sera également axée sur la jeunesse, pour palier aux déficiences des jeunes qui, en grande majorité, ont échoué leurs examens d'histoires. Il y aura également un colloque sur l'histoire et la langue les 11 et 12 mars prochains à Montréal organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste, la Fédération des professeurs d'histoire et la Fédération des professeurs de français.

(Suite à la page 19)



(Photo Michel Chartrand)

M. Noël Pominville, président de la Société d'histoire d'Oka, est accompagné de ses directeurs de bureau, soit Mme Stella Dupuis-Mailhot, M. Gaston Therrien, M. Serge Parent, M. André de Pagès, Mme Lise Cree, le père Louis-Marie Turcotte, Mme Germain Chéné-Raynald et M. Réginald Rodrigue, vice-président. Mme Jeannine Landry-Bastien n'apparaît pas sur la photo.

Société d'Histoire d'Oka Inc

5

C.P. 999, OKA, JON 1E0

RETROSPECTIVES DES ACTIVITES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA DEPUIS SA FONDATION

La Société d'Histoire d'Oka Inc. a été fondée par les requérants dont les noms suivent:

M. Noel Pominville, président

Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire

Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, trésorière

Elle a reçu ses Lettres patentes la constituant en Corporation le 10-10-1985 au Libro C- 1195- folio 84, du Ministère des Institutions Financières de M. Jean-Marie Bouchard, inspecteur.

Son Bureau de Direction pour l'année 1987 est composé des 10 membres suivants:

M. Noel Pominville, président

M. Pierre Constant, vice-président

Mme Jeannine Landry-Bastien, le directrice

M. Réginald Rodrigue, 2e directeur

M. André de Pagès, 3e directeur

Père Louis-Marie Turcotte, 4e directeur

Mme Stella Dupuis-Mailhot, 5e directrice

Mme Johanne Doré-de Pagès, 6e directrice

Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, trésorière

Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire

La Société tient ses réunions les 2e mercredi du mois à son Siège Social à la Maison Bédard. Plusieurs assemblées ont été tenues au cours de l'année qui se termine et que voici:

14 janvier	1987	Salle d'Accueil du Monastère
3 mars	"	" " "
8 avril	"	" " "
6 mai	"	Maison Bédard
27 mai	"	" "
8 juin	"	" "
8 juillet	"	" "
12 août	"	" "
31 août	"	" "
14 octobre	"	" "
11 novembre	"	" "
9 décembre	"	" "
28 décembre	"	" "

Plusieurs réunions des membres du Comité de Rédaction du Journal OKAMI ont eu lieu au cours de l'année à la Salle d'Accueil du Monastère et à la Maison Bédard.

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

- 1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
- 2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
- 3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
- 4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux moeurs de la population.
- 5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
- 6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
- 7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Depuis le 28 avril 1987, suite à la signature d'un Protocole d'entente avec la Municipalité de la Paroisse d'Oka, nous pouvons utiliser un Local qui est notre Siège Social à la Maison Bédard.

Notre bibliothèque et nos archives sont maintenant plus accessibles à nos chercheurs pour favoriser leurs recherches sur l'Histoire et leur aider à promouvoir et protéger notre Patrimoine.

La Société d'Histoire d'Oka est créée sous le nom de SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA INC.

Ses Armoiries sont créées et présentées par M. André de Pagès, écrivain et directeur de la Société et approuvées à l'unanimité par le Bureau de Direction lors de l'assemblée spéciale tenue le 3 juin 1986.

Sa devise est: "Tota nunc ad praeterita in futura"
 "Toute entière au présent, vers le
 passé, pour l'avenir.

Son Siège Social est situé au 2029, Chemin Oka

Son adresse postale est la suivante:
 La Société d'Histoire d'Oka Inc.
 Case Postale 999
 Oka
 JON 1E0

Pour lui aider à réaliser ses objectifs, la Société d'Histoire d'Oka a fondé un Journal qui porte le nom d'OKAMI et est publié quatre fois par année, aux quatre saisons.

Il est gratuit pour les membres et coûte \$2.00 l'unité pour les non-membres.

Le prix de la cotisation de membre a été fixé à \$15.00 pour l'année 1988.

Les non-membres qui sont intéressés à se procurer le Journal peuvent l'acheter chez les dépanneurs et maisons publiques dont voici la liste:

- Le Magasin des Pères Trappistes de la Trappe d'Oka
- Le Restaurant "Au pied du feu", 1351, Chemin Oka
- Le Dépanneur Gagné, Enr. 22, rue l'Annonciation, Oka
- Le Dépanneur Servi Plus, 94, rue Notre-Dame, Oka
- Le Marché d'Alimentation Métro, 31 rue Notre-Dame, Oka

Le Comité de Rédaction du Journal OKAMI se compose de:

- Père Louis-Marie Turcotte, trappiste, directeur
- M. André de Pagès, directeur
- Mme Johanne Doré-de Pagès, directrice
- Mme Stella Dupuis-Mailhot, directrice
- Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, trésorière
- Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire

Le Numéro international normalisé des publications en série ISSN a été attribué à notre publication OKAMI (Voir Okami, Vol. II, No 3 de septembre 1987).

Enregistrement du nom "OKAMI".

Notre Journal a aussi son dépôt légal aux
Bibliothèque Nationale du Québec et
Bibliothèque Nationale du Canada

Nous attendons la confirmation du Droit d'Auteur qui a été demandé.

Pour corriger la formule sur les droits d'auteur, les membres du Comité de rédaction du Journal sont les auteurs de l'OKAMI, Journal de la Société.

Voici la liste des généreux Commanditaires de notre Journal OKAMI depuis sa parution:

- Les Rév. Pères Trappistes de l'Abbaye Cistercienne d'Oka.
- M. Jean Ouellette, maire du Village d'Oka et M. Michel Pominville, maire de la Paroisse d'Oka.
- Dr Marc Bérubé, chirurgien-dentiste de St-Eustache et d'Oka.
- M. et Mme Jean-Pierre Amiot, propriétaires de la Marina d'Oka.
- M. et Mme Claude Léger, propriétaires de la Traverse Oka Inc.
- M. et Mme Gaston Therrien, propriétaires du Super-Marché Métro d'Oka.

Lancements du Journal OKAMI au cours de l'année 1987

Le 23 mars 1987, supper-causerie au restaurant "AU PIED DU FEU". M. l'Abbé Bruno Harel, p.s.s. fait une conférence aux deux soupers sur La Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes et le Séminaire de Saint-Sulpice. Lancement du Vol. II No 1.

Le 27 juin 1987, lancement du Vol. II No 2 au cours d'un cocktail à la Marina d'Oka gracieuseté M. et Mme Jean-Pierre Amiot nos hôtes et commanditaires suivi d'un pique-nique champêtre et visite des lieux à la Maison Bédard.

Le 12 septembre 1987, accueil à l'église d'Oka par M. l'Abbé Roger Lachapelle, ex-curé d'Oka pour nous donner un bref historique des peintures et des bas-reliefs du Calvaire d'Oka.

Souper au restaurant "LE FAITOUT" où a lieu le lancement du Vol II No 3, commandité par M. et Mme Claude Léger, propriétaires du Traversier d'Oka.

Le 7 décembre 1987 à 5 heures p.m., lancement de notre Journal OKAMI de décembre 1987, Vol II No 4, au cours d'un cocktail au Super-Marché Métro dont le propriétaire est M. Gaston Therrien.

Souper-bénéfice au restaurant "LE FAITOUT" au rôti de boeuf, gracieuseté de M. et Mme Gaston Therrien, nos commanditaires.

- M. André de Pagès, conférencier sur le Patrimoine d'Oka.

A partir du 7 décembre 1987 au 7 janvier 1988, on pouvait acheter la série des 6 OKAMI au prix de 5, \$10.00, comme spécial des Fêtes.

Le Comité des membres pour assemblage et finition de l'OKAMI se compose des personnes dont les noms suivent:

Père Louis-Marie Turcotte, coordonnateur et imprimeur,

M. Réginald Rodrigue, directeur

Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, trésorière

Mme Rachel Chené-Mondor, membre

Mlle Irène Chené, membre

Mlle Catherine Arscott, membre

Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire

Recensement des maisons anciennes d'Oka par les membres du Comité Sectoriel de la M.R.C. qui sont:

M. Noel Pominville représentant la Paroisse d'Oka

Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine représentante de la paroisse d'Oka

Mme Germaine Chené-Raynauld représentante du Village d'Oka

M. Pierre Constantin, vice-président délégué à la 1ère réunion des organismes pour organisation du marché aux puces de la Fabrique d'Oka.

Interviews sur cassettes de:

M. René Dourte

M. Henri Patry

Mme Victorine Pominville-Faubert

par Messieurs Noel Pominville, président et Réginald Rodrigue, directeur.

Rencontre du chef Hugh Nicholas avec Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine, trésorière.

Congrès de la Fédération des Sociétés d'Histoire à l'Auberge Gabriel de Mont-Rolland.

Délégués: M. Noel Pominville, président

M. Réginald Rodrigue, directeur

Epluchette de blé d'inde, buffet et lancement du 1er OKAMI chez M. Noel Pominville, président.

Visites aux députées des comtés d'Argenteuil-Papineau et de Deux-Montagnes: Mesdames Lise Bourgault et Yolande Legault par deux délégués de la Société.

Visite à la Church Hall chez les Amérindiens, suite à une invitation de Mlle Emélie Oake d'Oka; l'invité présent était M. Gilmore, ministre de l'Eglise Unie du Canada.

Il y eut projection de film sur des voyages de Mlle Oake chez les Indiens du Canada, suivie d'un goûter. Cinq membres de la Société y assistaient.

Projets de recherches sur la Bannière des cinq Nations - Patrimoine religieux d'une grande valeur et aussi recherche sur l'emplacement de la croix indiquant le lieu de la 1ère église par M. André de Pagès, directeur.

Réunion à la Salle d'Accueil des Pères Trappistes- soirée socio-culturelle.

Messe facultative à 19.15 hrs

Films sur la vie monastique et sur la pinède d'Oka.

Visite de l'exposition de jeunes historiens en herbe, élèves de 5e année de Mme Stella Dupuis-Mailhot de l'Ecole Ste-Marguerite-du-Lac d'Oka.

Edition de revues par des membres de la Société

Réédition des travaux faits par les élèves de Mme Stella Dupuis-Mailhot par le Père Louis-Marie Turcotte:

Projet sur les abeilles, élèves de 1977-78

Le centenaire de la Trappe d'Oka, élèves de 1980-81

La Petite Histoire d'Oka, élèves de 1981-82

Adhésion de la Société d'Histoire d'Oka Inc. à la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec (\$30.00).

Dons reçus de: Mme Victorine Pominville-Faubert, membre à vie

Mlle Françoise Faubert, membre

Mlle Cécile Marinier, membre

Ce sont trois ex-citoyennes d'Oka

Demande à la M.R.C. des Deux-Montagnes que la Société d'Histoire d'Oka Inc. soit sujet à consultation concernant tout projet historique ou patrimonial ou bureau touristique régional touchant son territoire.

Présentation des Armoiries de la Municipalité de la Paroisse d'Oka par M. André de Pagès et signature du protocole d'entente avec la dite Municipalité concernant l'utilisation d'un local à la Maison Bédard, mercredi le 28 avril, suivis d'un goûter.

M. Le Président Noel Pominville est mandaté par le Bureau de Direction de la Société pour remettre la copie du Protocole d'entente signée et pour faire couvrir comme il se doit les biens et responsabilités civiles de la Société pour respecter les exigences du protocole.

Le Projet "DEFI 1987" a été accepté par Mme Lise Bourgault députée d'Argenteuil-Papineau qui a fait parvenir un montant de \$4,580.00 pour payer les salaires des employées.

Mlle Marie-Josée Lalande, secrétaire, a rempli des fiches de naissances, mariages et décès de la paroisse d'Oka et Mlle Isabelle Durocher a classé les archives, etc.

Election de M. Réginald Rodrigue, directeur, au poste d'Administrateur de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec et responsable des finances de la Fédération, lors du dernier Congrès.

Projet du "QUAI D'OKA" pour accostage de bateaux de croisières par M. Noel Pominville, président et M. Réginald Rodrigue, directeur. Dossiers aux autorités concernées.

Randonnée sur le Lac des Deux-Montagnes sur le traversier de plaisance Léger avec les Fermières.

Convention pour clés - Protocole d'entente avec les Directeurs.

Demande à Mme Yolande Legault, députée du comté des Deux-Montagnes d'ajouter le nom OKA au Parc Sauvé, cartes routières, cartes géographiques, etc.

Visite de M. Gilles Vaillancourt, échevin de la ville de St-Eustache, responsable du Comité Régional Touristique de la M.R.C. à la Maison Bédard lors d'une assemblée mensuelle.

Rapport d'un voyage à Deerfield Mass, ville originaire des familles Raizenne d'Oka et des familles Nims par M. et Mme André et Johanne de Pagès, directeurs.

Pour répondre à l'invitation de M. Benoît Toupin, animateur au Centre d'Interprétation de la nature au Parc Paul Sauvé d'Oka, M. Noel Pominville, président, a fait une causerie dans le cadre "Le vieux se raconte".

Traduction anglaise d'un circuit touristique par M. Bernard Fontaine, membre et de l'Histoire de la famille Raizenne par Mme Johanne Doré-de Pagès, directrice.

Demande à la Fabrique d'Oka pour que la Société d'Histoire d'Oka Inc. soit l'Hôtesse exclusive des groupes touristiques qui viennent visiter notre Patrimoine religieux à Oka.

Jeudi le 19 novembre 1987, assistance par quelques Directeurs à la cérémonie d'inauguration du dixième Salon du livre de Montréal, sous la présidence d'honneur de la ministre des Affaires culturelles, Madame Lise Bacon à la scène centrale du Hall d'exposition de la Place Bonaventure à Montréal.

- Invitation par le directeur général monsieur Thomas Déri.

ACCUEIL DE TOURISTES A OKA

- 25 mai 1986 Ecole de Hull avec Mme Jacqueline Rochon, professeure.
- Accueil par M. Noel Pominville, président; Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire et Mme Marie Daoust, directrice des Loisirs du Village d'Oka.
Visite au verger de M. et Mme Jacques Bastien.
- Accueil par Mme Jeannine Landry-Bastien, directrice.
Visite au Monastère de la Trappe
Pique-nique au terrain du Club Optimiste
- Accueil par Mme Marie Daoust, membre et directrice des Loisirs d'Oka.
- 18 mai 1987 Jeunes Français d'Annecy en visite au Québec dans le cadre d'Echange Franco-Québécois pour la jeunesse.
- Accueil par des membres du Bureau de Direction à la Maison Bédard - dépliants distribués - goûter - rencontre d'un ex-chef indien, M. James Gaspé qui a distribué des colliers aux jeunes.
- 12 juin 1987 Elèves de 5e année de l'Ecole Ste-Marguerite-du-Lac d'Oka avec Mme Stella Dupuis-Mailhot, professeure.
- Accueil par M. Noel Pominville et quelques directeurs.
- 18 juin 1987 Un groupe de Français producteurs d'endives du Nord de la France en visite chez M. et Mme Merienne (Ferme Agricotour).
- Accueil par M. Noel Pominville, président, quelques directeurs et membres.
- 16 juillet 1987 Visite du Président Bob Clark et son frère, propriétaires de la compagnie Rideau St-Lawrence Cruise Ships - bateaux de croisières.
- Accueil par M. Noel Pominville, président et M. Réginald Rodrigue, directeur, initiateurs du PROJET QUAI D'OKA, M. Michel Pominville, maire de la Paroisse d'Oka, le Père Louis-Marie Turcotte, directeur, Mme Stella Dupuis-Mailhot, directrice et Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire. Après le dîner pris chez les Pères Trappistes, il y eut rencontre avec le Père Abbé, Dom Fidèle Sauvageau et remise de dossiers.
- 17 septembre 1987 Groupe de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal
- Accueil par M. Roger Marinier, membre
- 18 septembre 1987 " " "
- 19 septembre 1987 " " "
- 21 ou 22 " 1987 " " "

2 octobre 1987 Groupe de 50 religieuses de trente communautés différentes en stage d'études chez les Soeurs de la Providence de Cartierville.

- Accueil par le Père Louis-Marie Turcotte, Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire, Mme Rachel Chené-Mondor, Mlles Irène Chené et Catherine Arscott, membres.

18 octobre 1987 Visite de la Société d'Histoire de Deux-Montagnes et de la Société d'Histoire de l'Ile Jésus à l'église.

- Accueil par M. l'abbé Marcel Demers, curé et le Bureau de Direction de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

Notre année s'est terminée avec 156 membres.

Trois membres sont décédés en 1987:

Mme Eveline Legault-Chené

M. Arthur Legault

Mlle Françoise Faubert.

Rapport préparé par Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire.

NAVIGATION

Notre projet QUAI n'est pas un fait isolé car voici ce que publie le Mensuel d'information du SRCO Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais CARREFOUR:

Navigation de plaisance sur l'Outaouais

Le Comité de développement touristique du corridor nautique Hull/Montréal tenait une importante rencontre le 11 février dernier.

Lors de cette rencontre, les membres du comité ont présenté leurs commentaires concernant le rapport préliminaire du corridor nautique réalisé par la firme Somer. M. Alain Deschâtelets, agent de développement touristique, responsable de ce dossier, à la SAO et certains membres du comité technique du projet rencontreront, au cours des prochaines semaines, les représentants de la firme Somer.

Le dépôt du rapport final de l'étude suivra cette rencontre et ses conclusions pourraient être source de nouveaux projets pour présentation à la Biennale.

* * * * *

Nous sommes situés dans le corridor nautique Hull/Montréal. Il est donc encourageant de continuer à travailler notre projet d'amélioration de notre quai pour accostage de bateaux.

"La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes"

"Fin d'une épopée"

Dans le numéro 3 de septembre 1987, je vous avais entretenu du célèbre missionnaire sulpicien François Picquet qui avait passé près de 15 années à la Mission du Lac, dans la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes.

Les années qui suivirent la Conquête (1760) furent assez difficiles pour les Sulpiciens. Au cours de cette pénible période, les missionnaires de la Mission du Lac furent surchargés de travail, car le nombre des missionnaires avait diminué, mais pas celui des Indiens qui avait, quant à lui, augmenté. De 1785 à 86, il n'y eut qu'un seul représentant de Saint-Sulpice à la Mission; en 1794, le problème fut résolu avec l'arrivée de 2 nouveaux missionnaires.

Malgré les difficultés que les Sulpiciens allaient connaître à la suite de la Conquête, ils continuèrent à remplir une tâche qui demeurerait assez semblable à celle qui leur incombait sous le Régime français. Au 19^e siècle, la Mission du Lac apparaissait comme une véritable "Ecole des missions sauvages" où l'on pouvait s'initier aux langues et aux coutumes indiennes.

C'est à la fin du Régime français que surgit la question du Droit de propriété. Qui donc fut à l'origine du conflit ? quelque militaire de la garnison, un marchand d'eau-de-vie évincé, un traiteur de fourrures jaloux ? Aucun document ne le dit. Quoi qu'il en soit, c'est après la Conquête qu'elle inquiéta les esprits. On avait appris que les biens des Jésuites et des Récollets seraient confisqués, et que, vraisemblablement, ceux des Sulpiciens subiraient le même sort: il n'en fallait pas plus pour susciter bien des convoitises.

Avant de poursuivre ces commentaires, il serait bon d'ouvrir ici une parenthèse sur les propos tenus à la suite de l'article, et de spécifier que l'auteur et la Société d'Histoire d'Oka ne prennent aucune position sur le contenu des propos qui sont tirés de différents articles parus, à

l'époque des événements, dans divers journaux du pays; autrement dit, nous la Société d'Histoire d'Oka, en tant qu'organisme conducteur et canalisateur de l'histoire de notre région, nous ne nous considérons aucunement responsables des propos tenus dans le passé, qui font maintenant partie de la grande Histoire, et qu'il est de notre devoir de retranscrire ici sans prendre parti pris d'aucune manière.

Revenons maintenant aux problèmes posés au Droit de la propriété après la Conquête. En 1763, un Indien vend sa maison à un marchand anglais, le Séminaire proteste auprès du Gouverneur de Montréal, Burton. Celui-ci répudie la vente conformément au Brevet de Louis XV et déclare que les "champs et maisons du village appartiennent en propre au Séminaire dès l'instant que les Indiens, qui ne les possèdent que par l'usufruit, les abandonnent". C'est donc, une lère confirmation du Droit par le nouveau Régime. Le 24 avril suivant, le Séminaire de Paris cède tous ses biens du Canada au Séminaire de Montréal; le Supérieur put prêter foi et hommage à George III et son droit fut reconnu une seconde fois.

En 1780, François Fortier de Terrebonne et Joseph Raymond de l'Assomption procédèrent au nouveau bornage de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, suite à un problème de ligne de partage qui durait déjà depuis 1743 avec la Seigneurie des Mille-Iles et qui se poursuivra d'ailleurs jusqu'en 1834, date à laquelle le problème sera définitivement résolu. Revenons en 1780, quand ce fut encore l'occasion d'une nouvelle reprise des hostilités; le Supérieur de Paris, en réponse aux plaintes formulées par le Séminaire de Montréal, écrivait à ce dernier: "...la Seigneurie du Lac est contestée... laissez dormir toutes choses (...) et gagner à Dieu les âmes et les coeurs..." Cette hostilité et les problèmes qui en découlèrent alla en s'aggravant de plus en plus jusqu'à l'année 1877 où l'église d'Oka, celle de fondation (1721) fut rasée par un incendie criminel, les Sulpiciens accusant les Indiens, et ces derniers accusant les premiers. Nul ne saura jamais le fond de cette affaire; quoi qu'il en soit, toute une époque vieille de 160 ans s'en alla en fumée par péché de convoitise.

La justice fut saisie de l'affaire en 1870, et en 1880, le procès durait encore. Le Séminaire proposa aux Indiens mécontents de les transporter ailleurs, soit sur des terres du gouvernement à côté de Saint-Régis, ou près d'Ottawa, ou en arrière de l'Assomption. Après le procès de 1870-80, le gouvernement acheta de vastes terrains dans la région de Muskoka (Comté de Gibson en Ontario) et, en 1882, 23 familles Indiennes quittèrent Oka et allèrent s'y établir. Le Séminaire paya les dépenses du voyage, les bestiaux, meubles, instruments de travail, la nourriture pour l'hiver et acheta pour eux 25000 acres de terres; tout cela lui coûta au-dessus de 30000 dollars.

L'affaire ne fut pas pour autant réglée. Un autre problème naquit: celui du voisinage des blancs. Le gouvernement pria ceux-ci de s'en aller, le Séminaire fit réparer les maisons de ces derniers et les donnèrent aux Indiens. On pouvait croire en cette année de 1885 que les difficultés étaient enfin réglées: une entente entre Sir John MacDonald et Mr. Leclair, directeur de la Mission, semblait avoir accompli ce prodige. Pourtant, 10 ans plus tard, en 1895, tout recommence; enfin, en 1910, la Cour Suprême reconnaît les Droits séculaires du Séminaire; la partie adverse en appelle, mais l'appel est rejeté par le juge Carroll le 30 décembre 1911. Nous reviendrons peut-être plus tard dans un autre numéro, sur cette affaire du Droit de propriété, car il y a malgré tout beaucoup de points qui sont restés troubles.

Ce long conflit n'absorba pas, heureusement, toutes les activités des missionnaires du Lac des Deux-Montagnes. La vie à la Mission du Lac et, en général, dans la seigneurie, de la Conquête jusqu'à 1860, s'est écoulée paisiblement. Seules les fêtes religieuses, surtout celle du Calvaire, et les réjouissances du départ comme du retour de la chasse apportaient des moments de vie intense et joyeuse. Indiens et Canadiens français se montraient fidèles à la religion catholique et à la pratique de son culte. On avait même des offices liturgiques en Iroquois. Il y avait, à la Mission, un missionnaire pour les Iroquois et un pour les Algonquins. Plusieurs de ces missionnaires furent considérés comme d'éminents linguistes, dont Mr. André Cuoq, en particulier; né en 1821, il mourut et fut enterré sous l'église d'Oka en 1893. On a conservé de

lui plusieurs ouvrages traitant surtout des langues indiennes, de cantiques et autres documents très fouillés.

Lors de l'incendie de 1877, les Indiens catholiques et les Canadiens français s'étaient efforcés d'éteindre les flammes. Leurs efforts ayant échoué, ils réussirent à sauver néanmoins l'orfèvrerie et les tableaux de l'église. Deux ans auparavant, l'intérieur de cette église avait été restauré et les murs recouverts de plusieurs fresques. Les Sulpiciens entreprirent la reconstruction de la nouvelle église dès 1878 et les travaux s'achevèrent en 1883. Il fallut attendre 1907 pour élever un clocher.

En 1800, il avait déjà été question d'établir une Trappe dans la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Dom Jean-Baptiste qui, à cette époque, essayait de relever les Trappes dispersées par la Révolution Française, avait soumis son projet au gouvernement de Londres. Malheureusement, il fallut attendre jusqu'en 1881, date où les Trappistes sur le point d'être chassés de France, demandèrent l'hospitalité aux Sulpiciens. Ces derniers acceptèrent et une filiale de Bellefontaine s'établit sur les bords du lac des Deux-Montagnes. Cette fondation eut une portée d'une importance économique capitale pour la région et Oka; elle donna des encouragements à l'instruction, à l'agriculture et au commerce, faut noter aussi le bon fromage qu'elle fabrique encore.

Au sujet du commerce, en 1856, le Frère Joseph, des Ecoles Chrésiennes, fonda une ferme-modèle pour les jeunes Indiens. Tout alla bien pendant quelque temps, mais bientôt la compétence des instructeurs se heurta à l'obstination des Iroquois qui ne voulaient plus envoyer leurs enfants travailler à la ferme. On dut fermer l'établissement en 1860.

La population amérindienne forme la communauté de base du domaine du Lac des Deux-Montagnes au tournant du 19^e siècle. Quelques habitants d'origine européenne s'y sont établis pour assurer l'encadrement et l'exploitation du domaine seigneurial: marchands, artisans, fermiers et employés du Séminaire. L'économie de la Mission est principalement axée sur le commerce des fourrures. L'activité agricole est marginale.

La concession des censives au Lac des Deux-Montagnes commence en 1780. De 1780 à 1825, la Seigneurie du Lac demeure une région de colonisation. La création de nouveaux espaces agricoles commande de nombreux défrichements. En 1825, la mouvance compte plus de 7000 habitants. La seigneurie signifie, pour cette communauté essentiellement rurale, un territoire commun et, surtout, une institution qui pèse sur ses propriétés foncières et sur certaines activités économiques. Les Sulpiciens accordent en usufruit des terres domaniales aux Indiens de la Mission d'Oka.

Saint-Sulpice fonda la Ferme du même nom, ferme assez imposante, mais malheureusement, ce ne fut pas une affaire payante, et de même furent les 28 fermes "sulpiciennes" construites par le Séminaire pour des fermiers de passages ou particuliers.

Il y a encore beaucoup à dire sur la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, entre autres des événements pittoresques qui s'y sont déroulés; comme, par exemple, en 1832, quand les Indiens du Lac écrivirent une très belle lettre au Pape Grégoire XVI qu'ils confièrent ensuite à un dénommé Deutz, juif converti, de passage à Oka, et qui devait plus tard trahir la Duchesse de Berri. Le Pape répondit et envoya avec sa lettre des cadeaux très prisés par les Indiens: crucifix, Agnus Dei, colliers et autres médailles religieuses.

Il y a aussi cette fable qui, vers 1847, circulait au Lac des Deux-Montagnes. Un certain Lazare Onwareнкиaki, apostat devenu le révérend Eleazar Williams, prétendait être Louis XVII, échappé du Temple, transporté en Amérique et élevé secrètement par une famille indienne. On mit fin à la comédie en le confrontant avec sa mère.

Les affaires allant très mal, Saint-Sulpice décida de vendre, en octobre 1936, la Seigneurie; le bois de pins, la montagne du Calvaire et les fermes passèrent aux mains du millionnaire philanthrope belge, le Baron Empain, qui établit à Oka une petite colonie de belges. Saint-Sulpice garda quand même la paroisse et la mission indienne, et continua son oeuvre jusqu'en 1942, alors que le Séminaire remit aux soins du

gouvernement fédéral tout ce qui restait au service des Indiens, la Mission y comprise. Depuis 1976, les Sulpiciens ne s'occupent plus que du soin spirituel des résidents d'Oka, où ils ne possèdent plus que le presbytère et le parc, l'église appartenant à la Fabrique.

Dans le prochain numéro d'Okami, il sera question d'un Cadastre abrégé de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes réalisé en 1861; il s'agira surtout de présenter aux membres et lecteurs, des listes concernant l'emplacement de lots, les noms des propriétaires, et les montants payés en redevances ou en taxes à cette époque.

André de Pagès

Ecrivain

Oka, le 25 février 1988

Sources bibliographiques:

Rapport des Commissaires-Tenure Seigneuriale dans le Bas-Canada, 1844.

"Nos Messieurs de Saint-Sulpice", Olivier Maurault p.s.s. Montréal.

"Une petite histoire d'Oka", René Marinier p.s.s. Montréal.

"Les vicissitudes d'une mission sauvage", Olivier Maurault p.s.s. Montréal.

"Une histoire de bornage", Germain Lalande p.s.s. Montréal.

"Mémoire sur les difficultés survenues entre M.M. les Ecclesiastiques du Séminaire de St.Sulpice de Montréal et les Indiens d'Oka" Montréal 1876.

Les "Cageux"

Tout le monde connaît la célèbre chanson Les Raftsmen qui raconte la vie peu commune des floteurs de bois sur l'Outaouais. Mais ce qu'on sait moins, c'est tout ce qui, historiquement et socialement, enveloppe cette épopée qui concerne tout autant la navigation sur nos grands cours d'eau que la coupe et le transport du bois. En un temps où les chemins de terre n'existaient presque pas, on trouva un moyen ingénieux pour que le bois puisse être amené à Québec: ce fut celui de la « cage », du train de bois flottant. Les hommes qui menaient ces cages étaient des « cageurs », ou plutôt des « cageux » comme le voulait l'expression populaire. Hommes solides, au parler vigoureux, aux exploits reconnus, ils devinrent rapidement des êtres de légende. Le plus grand de tous est, bien sûr, Jos Montferrand, célèbre à Bytown comme à L'Abord-à-Plouffe.

Léon A. Robidoux s'est passionné pour tout ce phénomène du transport du bois et fait revivre, dans son ouvrage, cette partie peu connue de notre histoire. À l'aide d'une abondante documentation, tant écrite que photographique, il bâtit une véritable retrospective de cette époque, grouillante de vie.

Voici un résumé de ce livre

Tout le monde sait que depuis fort longtemps déjà, les hommes ont inventé des méthodes de transport pour créer des liens, pour aider au développement de leur environnement et aussi pour atteindre des régions les plus éloignées.

Au XVII^e siècle, au Québec, le seul moyen de communication entre les différents points de la colonie était le fleuve St-Laurent. Les navigateurs français et leurs descendants décidèrent alors d'exploiter au maximum les ressources que leur offrait cette voie d'eau.

Revivons un peu ce qui entoure l'histoire de ce mode d'embarcation connu sous le nom de "cages".

Que savons-nous vraiment de ces immenses trains de bois utilisés pour le commerce du pin et du chêne?

Au début, ces radeaux ne servaient qu'aux petites tâches utilitaires et quotidiennes mais ils ont rapidement acquis une importance capitale pour le développement économique du pays. On peut vraiment dire que le radeau occupait une place de choix.

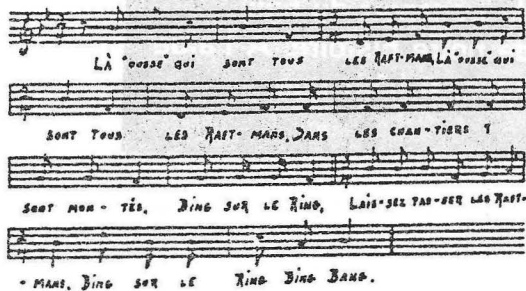
Encore aujourd'hui, certains explorateurs des pays éloignés l'utilisent pour retracer les migrations de population à certaines époques.

Construction des "cages"

Plus près de nous, le transport des billots se faisait par la construction d'immenses "cages". Les hommes qui les menaient étaient des "cageurs", la prononciation populaire en fit des "cageux". Ces hommes étaient de solides gaillards au langage vulgaire et aux expressions très vigoureuses et colorées, et malheureusement, souvent leurs festivités se terminaient en bataille. On créa vite des légendes autour de ces "cageux". Parmi celles qui se perpétuent encore aujourd'hui, les gens ont en mémoire les exploits prodigieux d'un Jos. Montferrand.

Faisons ici la différence entre un "cageux" et un "draveur". Soulignons qu'un "cageux" n'est en rien semblable à un "draveur", ce dernier dirigeait les billots vers le moulin à scie tandis que le "cageux", lui, rassemblait les billots pour en faire des radeaux qu'il amenait ensuite à destination pour les vendre. D'ailleurs qui, ne se souvient de cette chanson: "Les Raftsmans" qui raconte l'histoire de ces flotteurs de bois?

Les raftmans



REFRAIN

Bing sur le ring
Laissez passer les raftmans
Bing sur le ring bing bang

COUPLETS

- 1 — Là "ousse" qui sont tous les raftmans (bis)
Dans les chantiers y sont montés
- 2 — Dans les chantiers y sont montés (bis)
Mais par Bytown ils sont passés
- 3 — Mais par Bytown y sont passés (bis)
Des provisions ont achetées
- 4 — Des provisions... etc...
En canot d'écorce ils sont montés
- 5 — En canot d'écorce...
Dans les chantiers sont arrivés
- 6 — Dans les chantiers...
Des manch's de hach's ont fabriqués
- 7 — Des manch's...
Ils ont joué de la cognée

- 8 — Ils ont joué...
Des "porks and beans" ils ont mangé
- 9 — Des "porks..."
S'sont mis à faire du bois carré
- 10 — S'sont mis à faire...
Pour leur radeau bien emmanché
- 11 — Pour leur radeau...
En plein courant se sont lancés
- 12 — En plein...
Avec l'argent qu'ils ont gagné
- 13 — Avec l'argent...
Sont allés voir la mère Gauthier
- 14 — Sont allés voir...
Et les gross's filles ont mariées

La chanson "Les Raftmans" est tirée du livre de chanson "Vive la compagnie" de Pierre Daignault, ed. de l'Homme, 1961, 130 pages.

C'est donc pendant plus d'un siècle que ces hommes gagnaient leur vie en voyageant sur l'eau. Mais, à mesure que le commerce du bois se fit par train, les "cages" furent abandonnées peu à peu. Elles devinrent si rares qu'à la fin du siècle dernier, leur passage était un événement auquel accourait la population.

L'ère des "cageux" qui s'étend sur toute la période du XIXe siècle, n'est pas sans avoir un rapport immédiat avec l'agriculture. C'est à travers les nécessités de la colonisation (défricher de nouvelles terres afin de cultiver et de peupler le territoire) que se développe l'industrie du bois.

Le bois coupé sur les terres défrichées devait être acheminé par le seul moyen de transport possible: utiliser les voies d'eau dont le fleuve St-Laurent en faisant flotter les billots. Ainsi s'annonce le long périple des "cages" sur nos voies d'eau et c'est seulement au printemps que le montage des "cages" et le transport s'effectuent.

Comment on construit ces "cages"?

On en sait très peu sur l'évolution des méthodes employées dans le domaine de la fabrication des "cages" mais il est certain que ces méthodes parvinrent à un résultat équilibré entre la construction et le flottage.

Les "cages" sont faites de pièces de bois amenées à flot et pressées les unes sur les autres le mieux possible. De chaque côté de cet assemblage de plançons, on ajoute deux pièces de bois rond qu'on nomme flotte, lesquelles sont liées ensemble par d'autres pièces de bois qu'on appelle traverses; le tout est réuni par des chevilles qui les transpercent. Sur ces traverses, on dispose un second rang de plançons dont le nombre peut varier.

Au début de la fabrication de la "cage", jusqu'à son démantèlement à Québec, on mettait près d'un mois tandis que dans les dernières années, on prenait une ou deux semaines. Il fallait construire solidement, rapidement et économiquement. Cependant, il ne fallait pas épargner la robustesse afin de parer à tous les coups durs du flottage du bois.

Ces radeaux ou "cages" devaient être construits de manière à ce qu'ils puissent traverser sans encombre les endroits plus étroits car n'oublions pas qu'un train de bois n'est pas susceptible de naviguer seulement en rivière large. En maintes occasions, ces "cages" devront s'engager dans des chenaux sinueux de peu d'envergure et à virages audacieux. Tous les points importants concernant la fabrication des "cages" doivent être pris en considération afin de sauver le voyage d'une faillite lamentable.

Que trouve-t-on sur la "cage"?

On y trouve les objets nécessaires au voyage: câbles, chaînes, ancres, canots, pirogues, provisions, cabanes, un âtre géant couvert par un abri de planches lequel le met à l'abri des orages. Des crémaillères en bois pendent au-dessus de cet âtre. De grands chaudrons et de grandes poêles sont rangés tout autour et servent à cuire la soupe au lard et les amas de crêpes que digèrent sans peine les estomacs de nos "hommes-des-cages".

Un radeau de cent cages sur la rivière Ottawa pouvait contenir de 2,000 à 2,400 billots et environ 80,000 à 120,000 pieds cubes de pin blanc.

Guidée par des rames, la "cage" s'engagera sur un lac, une grande rivière ou sur un fleuve et aura à se laisser aller selon les vents favorables ou non. Les "cages" pouvaient aussi être tirées par un navire comme on a dans le temps pu en apercevoir sur la rivière Ottawa, sur la rivière Outaouais, sur le lac des Deux-Montagnes, sur le canal Lachine, etc...

Conditions de vie des "Cageux"

On a attribué beaucoup plus d'importance aux exploits des premiers marchands qui s'adonnaient à ce métier que sur la vie de ces travailleurs.

Ces "hommes-des-cages", une fois le bois coupé, se préparaient à le faire parvenir à bon port. Ils mènent sans interruption de mai à septembre, de longues caravanes flottantes sur le fleuve St-Laurent. Ce sont surtout des Canadiens français et des Amérindiens qui sont engagés pour faire ce métier. Ils ne mènent pas une vie de tout repos.

Quand ils sont au camp (chantier), les quelques veillées se passent à jouer aux cartes et à chanter au son du violon. Ce ne sont que le prélude à de rudes péripéties sur le fleuve. Pendant leur descente, leurs rares instants de répit donnent lieu à des amusements qui, selon le mot de plusieurs ne sont "pas trop catholiques". Solides gaillards, n'ayant pas froid aux yeux, ils ont la parole crue et les poings alertes. Les batailles deviennent si fréquentes parfois. Ils aiment aussi prendre un p'tit coup à l'occasion ce qui favorise les sacres et les jurons. Heureusement, un prêtre les visite à l'occasion afin de les maintenir dans le "droit chemin" ...

Au camp (chantier), la nuit, les "hommes-des-cages" couchent souvent sur la paille et parfois à la belle étoile.

Quand ils étaient sur l'eau, sur leurs "cages", toute boisson alcoolisée était interdite. Le repas traditionnel au camp (chantier) est fait de soupe aux pois, de fèves au lard avec patates et pain. Plus tard, on ajouta au menu de la mélasse, des navets, des tartes et des gâteaux. On avait parfois du thé. Le dur travail de ces "hommes-des-cages" leur permettait d'assimiler facilement une aussi riche et grasse nourriture.

Salaire des "cageux"

Vers 1860, le salaire moyen d'un "cageux" est plutôt maigre: environ \$12,00 par mois et de \$30.00 par mois environ vers 1880.

Le métier de "cageux" reste pour plusieurs leur seule source de revenu, souvent il doit travailler dans des conditions inadmissibles. Il contribue ainsi à la prospérité du pays, le bois étant la principale ressource de celui-ci, et à enrichir le marchand qui vit à ses dépens. En le rétribuant mal, ce dernier réussit à le maintenir dans le métier une grande partie de sa vie.

Deux "cageux" légendaires

Assez curieusement, ce sont deux Canadiens français: Jos Montferrand et Aimé Guérin à l'emploi de deux Américains qui donnèrent aux cageux leurs exploits les plus légendaires.

Jos Montferrand sillonna pendant plusieurs années les eaux de l'Ottawa pour aller livrer sa cargaison de bois tandis qu'Aimé Guérin en fera de même sur la ligne reliant l'Île Jardin (près de Kingston) à Québec.

Ces deux hommes légendaires se caractérisent par leur dévouement sans limite à la compagnie américaine qui les engage et pour leur courage et pour leurs qualités professionnelles.



*Aimé Guérin, le maître incontesté
des rapides du St-Laurent (p. 67)*

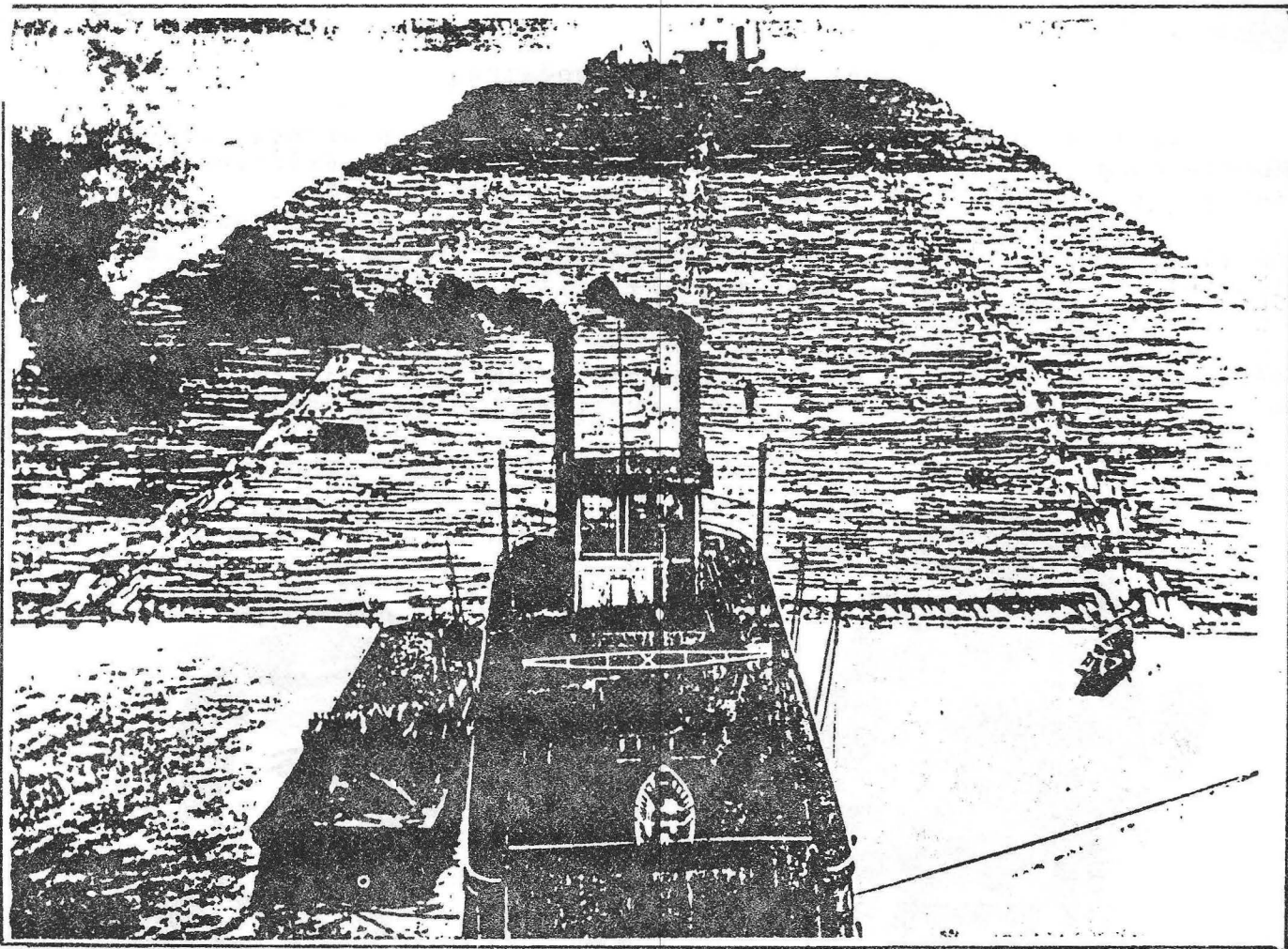


*Jos Montferrand, un ca-
geux légendaire (p. 68)*

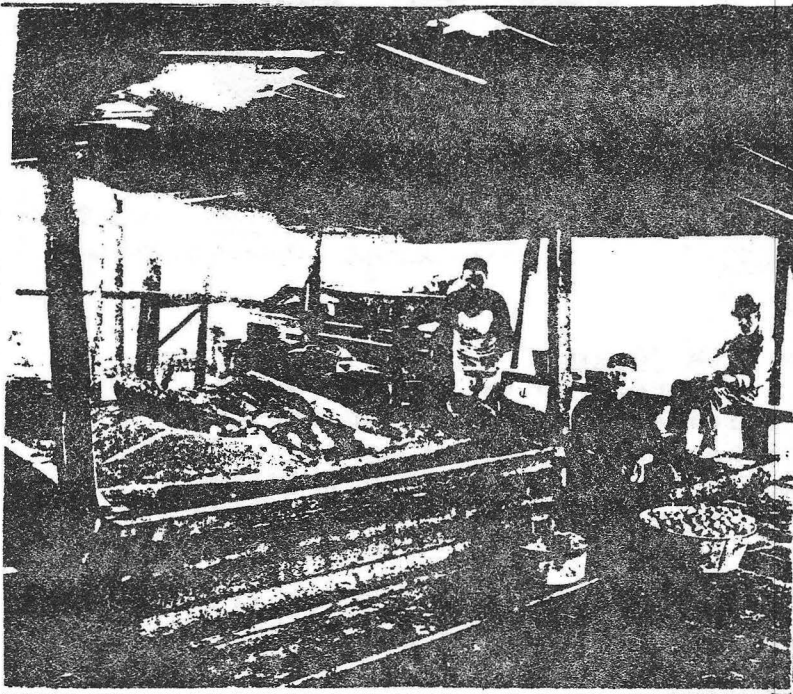
Voici en résumé, ce qu'étaient les "Cageux" à partir du 15^e jusqu'au 19^e siècle. Ceci est une rétrospective de leur époque où à partir des premiers temps de la colonie, de simple embarcation qu'elle était, la "cage" est peu à peu devenue un riche moyen de commerce. Ce résumé, en somme, aura, je l'espère, su retracer cette "épopée des cageux" que l'histoire n'aura pu nous faire oublier.

Références: Les "Cageux" de Léon-A. Robidoux. Coll.: connaissance des pays québécois. Ed. de l'Aurore, 1974, 96 pages.

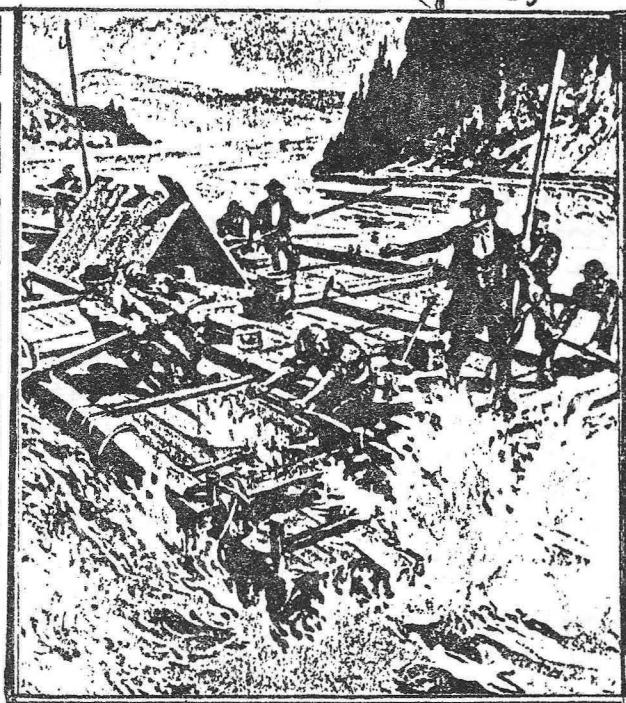
Ce résumé a été fait par Mme Stella Dupuis-Mailhot.



Un navire tirant les cages sur le fleuve St-Laurant.
(p. 83)



La cuisine sur la cage (p. 49)



Philémont Wright diri-
geant la descente de son
premier train de bois en 1806.
(p. 52)



CHANCELLERY OF CANADIAN
ORDERS AND DECORATIONS

CHANCELLERIE DES ORDRES
ET DÉCORATIONS DU CANADA

RIDEAU HALL
OTTAWA
K1A 0A1

le 6 avril 1981

Cher monsieur

J'ai l'honneur de vous faire part que, selon la recommandation du Conseil des décorations canadiennes, Son Excellence le Gouverneur général vous a aujourd'hui octroyé la Médaille de la Bravoure, en reconnaissance de votre conduite valeureuse à Baie des Indiens, Québec, le 8 avril 1980.

La Médaille de la Bravoure figure dans le régime canadien de décorations pour bravoure institué en 1972 par Sa Majesté la Reine, sur l'avis du gouvernement canadien. Dans un avenir rapproché, une cérémonie aura lieu à Ottawa pour la remise des décorations et vous serez invité à y participer pour recevoir la vôtre. Je vous ferai parvenir, en temps opportun, de plus amples renseignements au sujet de cette cérémonie.

L'octroi de votre décoration paraîtra dans les journaux d'ici quelques jours et sera publié officiellement dans l'édition du 11 avril de la Gazette du Canada. Vous êtes maintenant en droit d'apposer, quand il convient, les initiales "M.B." à la suite de votre nom.

Au nom du Gouverneur général et à titre personnel, je vous adresse des félicitations chaleureuses pour la distinction qui vous échoit.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roger de C. Nantel

Roger de C. Nantel,
Directeur de la
Chancellerie des Ordres
et Décorations du Canada



BE IT KNOWN that, with the approval of Her Majesty The Queen of Canada, the Governor General the Right Honourable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D., has awarded the

SACHEZ QUE, avec l'assentiment de Sa Majesté la Reine du Canada, le Gouverneur général, le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D., a décerné la décoration

MEDAL OF BRAVERY

MÉDAILLE DE LA BRAVOURE

to

à

Joséphat Trottier

in recognition of an act of bravery in hazardous circumstances.

en reconnaissance d'un acte de bravoure accompli dans des circonstances dangereuses.

CITATION

Le 8 avril 1980, Joséphat Trottier de Saint Joseph du Lac, alors âgé de 78 ans, contribua à sauver monsieur Robert Simon d'une noyade certaine à la Baie des Indiens, au Québec. Monsieur Simon pêchait sur la glace à environ soixante mètres du rivage quand celle-ci céda. Il appela à l'aide désespérément. Monsieur Trottier se rendant compte du péril, réussit avec beaucoup de difficulté à pousser une chaloupe à l'eau puis il rama jusqu'à la glace à quelque dix mètres de distance. Pendant ce temps, monsieur Robert Cree, un voisin qui avait atteint la victime et lui avait tendu une planche pour lui permettre de se maintenir à la surface, revint vers monsieur Trottier. Tous deux hissèrent l'embarcation sur la glace et monsieur Cree parvint après beaucoup d'efforts à ramener le malheureux pêcheur au rivage.

L'apport généreux de monsieur Trottier au sauvetage de monsieur Simon est un exemple d'altruisme de grande valeur.

GIVEN at Rideau Hall, Ottawa, this sixth day of April, 1981.

FAIT à Rideau Hall, Ottawa, ce sixième jour de avril 1981.

BY Command.

PAR ordre,

Secretary to the Governor General / Secrétaire du Gouverneur général



BE IT KNOWN that, with the approval of Her Majesty The Queen of Canada, the Governor General the Right Honourable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D., has awarded the

SACHEZ QUE, avec l'assentiment de Sa Majesté la Reine du Canada, le Gouverneur général, le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D., a décerné la décoration

MEDAL OF BRAVERY

MÉDAILLE DE LA BRAVOURE

to à

J. Robert Cree

in recognition of an act of bravery in hazardous circumstances.

en reconnaissance d'un acte de bravoure accompli dans des circonstances dangereuses.

CITATION

Le 8 avril 1980, Robert Cree d'Oka sauva Robert Simon d'une noyade certaine à la Baie des Indiens au Québec. Monsieur Joséphat Trottier, âgé de 78 ans, prêta son assistance. Monsieur Simon pêchait sur la glace à quelque soixante mètres du rivage quand celle-ci céda. Monsieur Cree accourut à l'aide de sa maison voisine. Il s'avança péniblement sur dix mètres dans l'eau glacée puis se maintint en équilibre précaire sur la glace qui s'effritait et dérivait, il parvint à l'homme en détresse et lui tendit une planche pour lui permettre de se maintenir à la surface. Il alla ensuite aider monsieur Trottier qui s'efforçait d'amener une chaloupe sur les lieux. Ils la hissèrent sur la glace, et monsieur Cree retourna auprès du pêcheur qui était transi, épuisé, incapable du moindre effort. Le sauveteur parvint à le rescaper et à le ramener au rivage.

Le geste intrépide et la présence d'esprit de monsieur Cree sont un exemple d'altruisme exceptionnel.

GIVEN at Rideau Hall, Ottawa, this sixth day of April, 1981.

FAIT à Rideau Hall, Ottawa, ce sixième jour de avril 1981.

BY Command,

PAR ordre,

Secretary to the Governor General / Secrétaire du Gouverneur général

Deux citoyens de la région sont honorés à Ottawa

OKA- Mme Lyse C.-Cree, d'Oka, l'épouse de M. Robert Cree, nous fait le récit de sa journée passée à Ottawa lors de la remise d'une médaille de bravoure à son mari.

A l'arrivée à la Résidence du gouverneur général, tous les récipiendaires sont reçus par un aide de camp qui les escorte au Salon des ambassadeurs.

Nous, les invités, sommes dirigés vers la salle de bal. Après quelques minutes d'attente, une sonnerie annonce l'entrée de leurs Excellences (M. et Mme Schreyer) dans la salle de bal et le salut vice-royal est joué. La cérémonie de remise des médailles commence.

3 croix de la vaillance, 8 étoiles du courage et 19 médailles de la bravoure. Puis, les récipiendaires signent le registre et un parchemin leur est remis. Suit l'allocution

du gouverneur général et la cérémonie se termine par O Canada joué par l'orchestre.

Un peu plus tard, les récipiendaires et les invités sommes dirigés vers le Salon des ambassadeurs où nous sommes tous présentés à leurs Excellences. Ensuite, M. et Mme Schreyer nous reçoivent dans le Salon de réception, où il y a, bien entendu, réception suivie d'un buffet.

Le tout se termine par une visite organisée de la Capitale. C'est une tournée de 2 heures environ, de la belle ville d'Ottawa.

Nous revenons tous très enchantés de notre voyage et de notre journée exceptionnelle.

Lyse C.-Cree.

Remise de la médaille de bravoure à M. Robert Cree, d'Oka

Monsieur Robert Gourd, député d'Argenteuil-Papineau, a le plaisir d'annoncer que monsieur Robert Cree d'Oka sera reçu le 19 juin 1981 à la résidence du Gouverneur général dans le cadre d'une cérémonie officielle en vue de recevoir la Médaille de bravoure pour son courage exemplaire lors du sauvetage de Robert Simon le 8 avril 1980 à la Baie des Indiens.

Monsieur Cree a sauvé Robert Simon de la noyade alors que celui-ci était à la pêche et que

la glace a cédé sous son poids. Monsieur Cree a sorti le pêcheur des eaux froides et ils ont été rejoins par Joséphat Trottier, 78 ans, de St-Joseph-du-Lac, qui a aidé à ramener le rescapé vers le rivage.

Monsieur Gourd félicite chaleureusement cet homme digne de mérite pour cet acte de bravoure.

Monsieur Gourd sera présent à la cérémonie de remise de la Médaille de bravoure à monsieur Robert Cree.



Deux citoyens de la région honorés à Ottawa

Tel que déjà annoncé en primeur par LA CONCORDE, deux citoyens de la région, MM. Robert Cree, d'Oka et Josaphat Trottier, de Saint-Joseph-du-Lac, ont reçu la médaille de bravoure du gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, le 19 juin dernier. Les deux ont sauvé de la noyade M. Robert Simon, dans la Baie des Indiens, à Oka, le 8 avril 1980. Nous reconnaissons MM. Robert Cree, Edward Schreyer, Josaphat Trottier et Robert Gourd, député fédéral d'Argenteuil-Papineau.

(Photo fournie par le gouvernement du Canada)

La Concorde 19.6.81

From icy bath into hot water

A spill into the icy waters of Lake of Two Mountains in April has landed Robert Simon of Oka in hot water with the law.

Simon, a 46-year-old Mohawk, narrowly escaped drowning when he was dumped into the water choked with blocks of ice while on a fishing expedition.

He was in the water for 45 minutes before two men pulled him out... to face six charges of fishing without a special commercial permit.

The rescuers, Joe Cree and Joe Trottier of Oka, will be awarded the Governor-General's medal for bravery June 16.

And fishermen's luck is still with Simon.

One of the charges was dismissed Tuesday on a technicality: The complaint was filed in the Montreal judicial district instead of Terrebonne, the district that usually handles cases for Oka.

Simon's lawyer Claude Beauvais said the other five charges could be dismissed for the same reason.

DEUX CITOYENS SERONT HONORÉS PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

PAR ANTOINETTE LABERGE

OKA- Le 8 avril 1980, M. Josaphat Trottier, de Sainte-Joseph-du-Lac, s'en allait à Lachute et chemin faisant, il a décidé de rendre visite à un ami, M. Robert Simon qui réside Rang Sainte-Philomène, à Oka. Il a sonné à sa porte et n'a pas obtenu de réponse. Il s'en retournait, lorsqu'il a entendu des cris de détresse venant du bord de l'eau. Il s'est rendu au bord du lac et il a vu un homme qui se cramponnait à un morceau de glace.

Il s'est emparé d'une chaloupe aluminium sur le rivage et s'est porté au secours de la victime. A sa grande surprise, il a reconnu son ami Robert Simon.

M. Trottier, qui était âgé de 78 ans, n'avait pas la force de le sortir de sa fâcheuse position et tous les deux appelaient à l'aide.

Mme Robert Cree, qui réside non loin, entendait des ap-

pels au secours, alors elle s'est empressée d'avertir son mari qui est parti à la hâte. Il a réussi avec l'aide de M. Trottier, à sortir de l'eau Robert Simon. D'après les deux braves sauveteurs, il était grandement temps de sortir le rescapé de l'eau, car il était complètement gelé.

M. Trottier se souviendra longtemps de cette date, car il célébrait son 78e anniversaire de naissance cette journée-là.

M. Josaphat Trottier et M. Robert Cree se rendront à Ottawa le 19 juin prochain, afin de recevoir la médaille de bravoure du gouverneur général du Canada, l'Honorable Edward-R. Schreyer.

Nos sincères félicitations à ces deux citoyens de la région.



La Concorde 21 mai 1981

J. ROBERT CREE M.B.

Un employé sauve la vie d'un homme!

Sans penser à sa propre sécurité, un collègue de travail, Joseph Robert Cree, sauva, des eaux glacées du lac des Deux-Montagnes, M. Robert Simon, le 8 avril dernier.

Les cris de la personne en question alertèrent l'épouse de Robert Cree, qui aussitôt s'est rendue à l'extérieur et vit un groupe de personnes regardant vers le lac. Voyant un homme pris dans la glace jusqu'au cou, elle s'empessa de retourner à la maison réveiller son époux qui venait à

peine de terminer son chiffre de nuit. N'écouterant que son courage, Joe se fraya un chemin à travers la mince couche de glace avec son bateau pour parvenir non sans peine jusqu'à M. Simon et le sauver de la noyade.

Chapeau à cet homme pour ce geste héroïque, qui a su conserver son sang-froid. Grâce à un informateur, ce sauvetage n'aura pas passé inaperçu. Toutes nos félicitations Joe!

Donald Young

Extrait du journal "Sur 4 Roues" — Avril 1980.

Quick-thinking employee saves man's life!

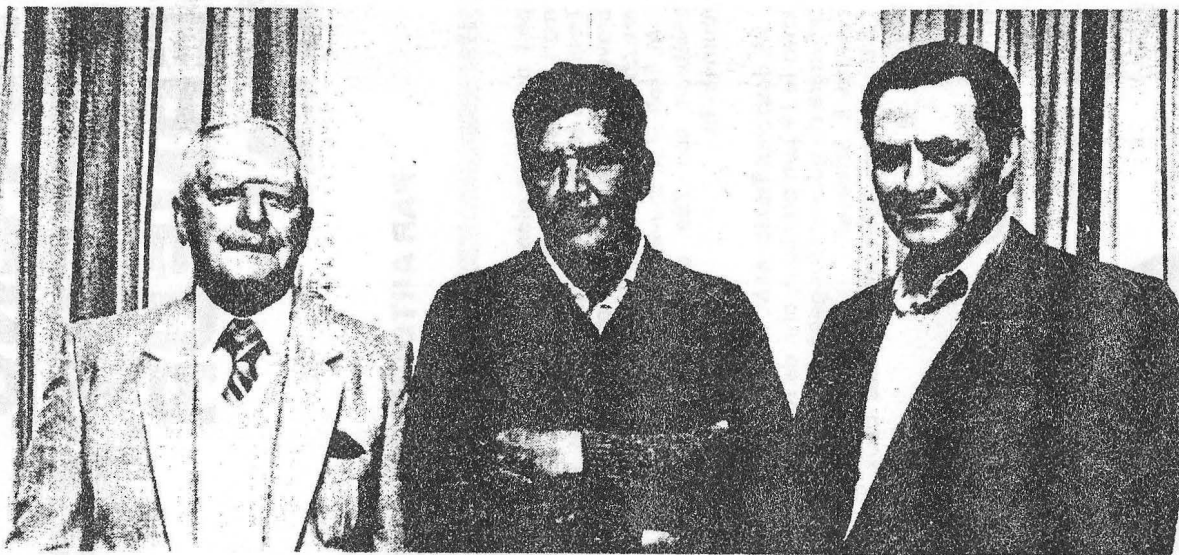
On april 8th, one of our fellow workers, Joseph Robert Cree, without thinking of his own safety, saved a man, Mr. Robert Simon, from drowning in the icy waters of the Lake of Two Mountains.

Mrs. Robert Cree heard cries for help and went outside to see what was the matter. She saw a group of people looking out towards the Lake and a man in the ice up to his neck in the water. She ran into the house and awoke her husband who had just finished the night shift. Joe ran outside and pushed and shoved a small boat across the thin ice to save the drowning man from a certain icy death.

Our hats are off to his heroic man, who but for an informed source, would have gone unrecognized. Good work, Joe!

Donald Young

Extract from journal "Sur 4 Roues" — April 1980



De g. à d.: M. J. Trottier, M. Simon, J. Robert Cree, M.B.

Les documents relatifs à ce sauvetage nous ont été prêtés par Mme Lise Charbonneau-Cree, épouse de M. Robert Cree.

MERCIS.

PHILIPPE BASTIEN

travailleur infatigable
et

homme d'affaires averti

Parler aujourd'hui de M. Philippe Bastien, c'est découvrir un homme aux grandes valeurs, un homme aux multiples ambitions et aux nombreux projets, toujours désireux de les réaliser pleinement.

C'est avec acharnement qu'il est devenu ce qu'il est: un homme prospère, toujours actif dans un commerce qu'il a fait grandir progressivement au fil des ans.

M. Philippe Bastien est né à Oka, rang Ste-Sophie, le 04 février 1927. Ses parents: M. et Mme Lionel Bastien (Blanche Masson) étaient cultivateurs. Philippe est le troisième d'une famille de onze enfants. Après avoir fréquenté l'école du rang Ste-Sophie, il a aidé ses parents sur la ferme.

En 1943, âgé de seize ans, il travaille à La Trappe d'Oka, il y reste dix ans. C'est là, dit-il, qu'il a appris son métier de menuisier. Il aimait travailler le bois et c'est dans cette voie qu'il a voulu orienter sa vie.

Marié le 1er septembre 1951 à Andréa Gratton, c'est en 1953 qu'il pense sérieusement à faire de la menuiserie générale. Il fonde alors son commerce au no 9, rue St-Georges à Oka, il commence à l'opérer en 1954.

Une machinerie adéquate est à la base d'un bon fonctionnement. Voici les instruments qui lui ont servi à débiter dans son métier: une dégauchisseuse, un corroyeur qui sert à redresser le bois, une scie à refendre pour couper le bois sur la longueur, une scie radiale, une mortaiseuse, une machine à tenons, des mèches, deux sableuses, plusieurs scies pour les différents usages et évidemment tous les autres outils nécessaires à la préparation du bois et pour la menuiserie. Les gens venaient pour faire scier le bois. M. Bastien faisait aussi la préparation du bois afin de confectionner des portes et des châssis.

En 1955, la construction d'un entrepôt était devenue nécessaire pour entreposer le bois de sciage et pour garder un vaste choix de sortes de bois.

En 1959, une rallonge est faite à la première bâtisse du début. En 1961, une vitrerie est installée afin d'accueillir davantage ses clients.

Toujours sur la rue St-Georges, en 1963, M. Bastien construit un magasin pour vendre de la ferronnerie.

En 1967, un autre entrepôt est aménagé afin de servir comme clos de bois.

Des rénovations sont faites à la maison en 1972.

Le 1er juin 1973, le commerce est formé en corporation.

Vu que le commerce prenait de l'expansion, un magasin spacieux est construit rue St-Michel, en 1974, sous l'enseigne: "LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTEE."

M. et Mme Philippe et Andréa Bastien sont les heureux parents de sept enfants qui sont nés entre 1952 et 1965. Dès leur jeune âge, les enfants ont vite pris goût au travail de leur père. M. Bastien a pu compter sur l'aide précieuse que chacun a su lui apporter depuis déjà quelques années. C'est une vraie entreprise familiale.

Le commerce est devenu une compagnie puisque le père et quatre de ses enfants: Jean, Josée, Yves et Martin sont associés.

Sa fille Josée, achète en 1978, un emplacement sur la rue Ste-Thérèse, ce qui comprend une maison et le garage des autobus "Transport provincial". Cette maison sise au 43, rue Ste-Thérèse, devient la propriété de M. et Mme Bastien. Concernant l'emplacement où se trouvait le garage des autobus, il est revendu à la compagnie et c'est en 1981, sur ce terrain, qu'on y construit des entrepôts pour portes et châssis. Des rénovations majeures sont faites à la maison, laquelle est maintenant occupée par M. et Mme Bastien et quelques-uns de leurs enfants.

Voilà que durant les années 1985 à 1987, rénovations et agrandissements sont effectués au commerce de la rue St-Michel. Il porte toujours le nom de: "LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTEE" sous la bannière de la compagnie "Dismat."

Tout y est en ce qui concerne les matériaux nécessaires à la construction. L'établissement est très vaste et des plus modernes.

En plus des cinq membres de la famille Bastien oeuvrant dans ce commerce, on y compte dix employés (es) à plein temps et trois à temps partiel.

Trois camions servent à aller chercher des matériaux et aussi à livrer les commandes aux clients. Deux véhicules avec levier "lift", portant des palettes en avant servent à soulever des fardeaux et aussi un autre véhicule est équipé d'un monte-charge.

Et voilà, qu'actuellement, en 1988, le commerce s'enrichit d'un système informatisé, c'est l'ère du progrès. C'est une fille de M. et Mme Bastien, Céline, qui initie la compagnie à l'informatique.

Vous pensez peut-être qu'après toutes ces années de labeur M. Bastien prend la vie plus doucement... détrompez-vous. Il est toujours aussi actif et il est le superviseur de chaque département du commerce.

Pourquoi, direz-vous, M. Bastien a-t-il si bien réussie dans son entreprise? Inutile de vous dire que derrière lui, pour l'encourager et le seconder, il y avait son épouse Andréa.

Andréa, qui, en plus d'être la maman de sept enfants a mis maintes fois la main à la pâte pour aider son époux dans tous les domaines autant au commerce qu'au foyer. Tous ses efforts, elle les a aussi déployés pour donner la meilleure éducation possible à ses enfants. Elle fut constamment une mère attentive et soucieuse d'apporter le meilleur d'elle-même à toute sa famille.

Quelques mots sur la famille d'Andréa Gratton qui est l'épouse de M. Philippe Bastien depuis le 1er septembre 1951. Elle est née à St-Benoit. Ses parents sont M. et Mme Alphonse Gratton (Blanche Carrière). Andréa est la plus jeune d'une famille de trois enfants, son frère Paul-Emile et sa soeur, Laurette.

Durant toutes ces années, Philippe a eu à subir l'épreuve de la maladie: tuberculose, infarctus, pleurésie, pneumonie, etc ... Travailler avec des outils, c'est parfois dangereux, il a eu des doigts écorchés, des dents brisées à cause d'une barre de fer qui l'a frappé au visage et combien d'autres accidents encore, plus ou moins graves sont survenus!

La mère de Philippe, Mme Lionel Bastien (Blanche Masson) vit toujours à OKA, née le 20 janvier 1902, elle est présentement âgée de 86 ans. Elle est une femme fort sympathique, toujours très active et encore en excellente santé. Très lucide, elle se rappelle facilement des dates et des souvenirs du passé. Elle a donné naissance à onze enfants.

Quand on lui parle de son fils Philippe, elle se dit très fière et très heureuse de sa réussite. Elle trouve quand même qu'il travaille trop. Elle est très aimante de ses petits-enfants et à leur tour ils savent l'entourer de beaucoup d'amour et d'affection.

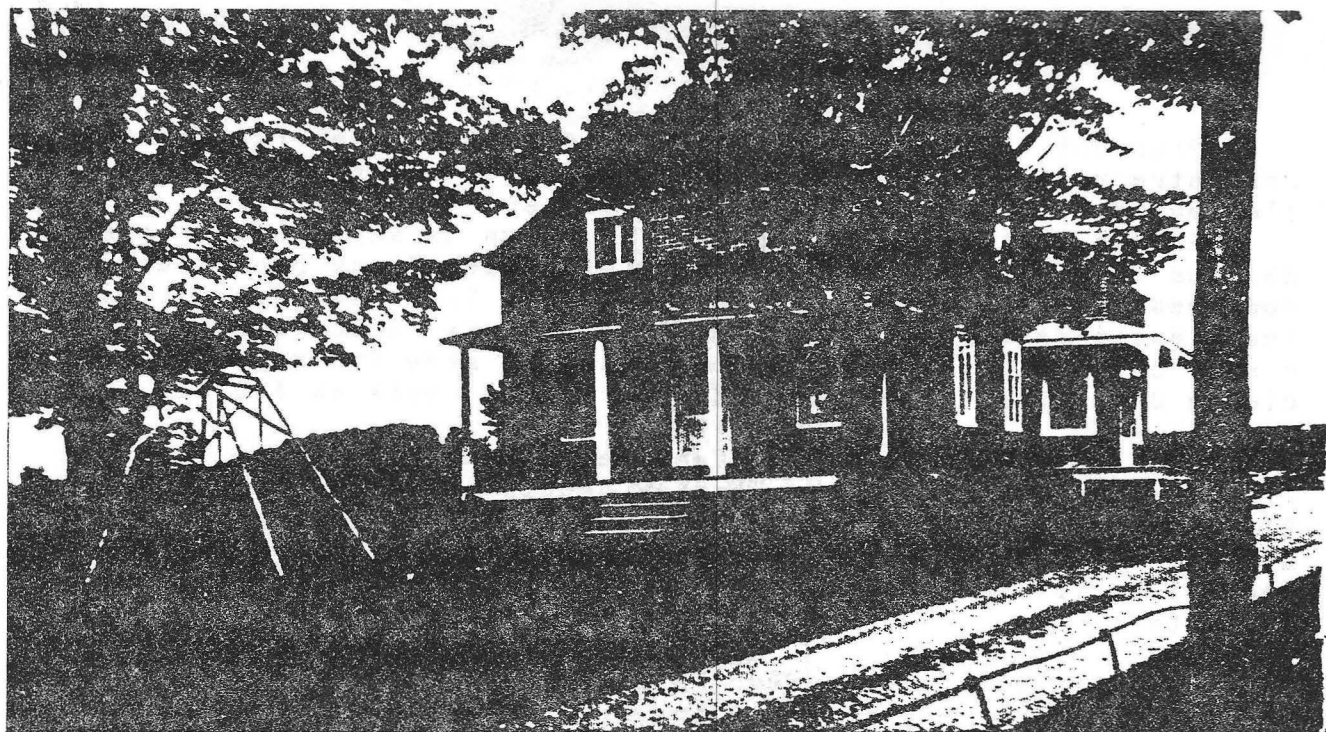
La population d'OKA ainsi que la Société d'Histoire d'OKA INC. offrent des félicitations à l'entreprise Bastien et les remercient pour leur dévouement au cours de ces 35 années de service.

Puisse le succès se continuer, c'est un souhait.

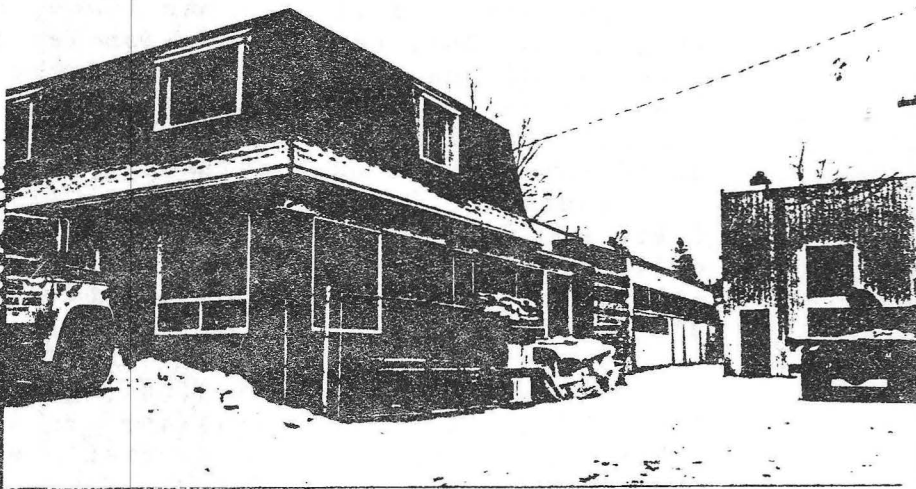
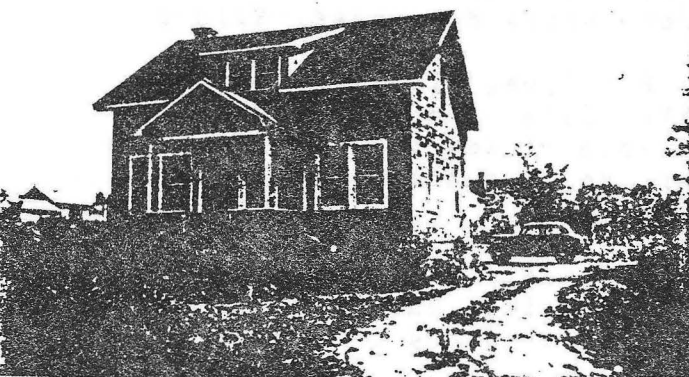
Texte: Mme Stella Dupuis-Mailhot

Ceci est un compte-rendu d'une rencontre-interview faite par Stella Dupuis-Mailhot et M. Réginald Rodrigue au domicile de M. et Mme Philippe et Andréa Bastien le 24 février 1988.

M. Bastien a généreusement accepté d'être notre commanditaire à l'occasion du lancement de notre 7e cahier "OKAMI" (Vol. III no 1).



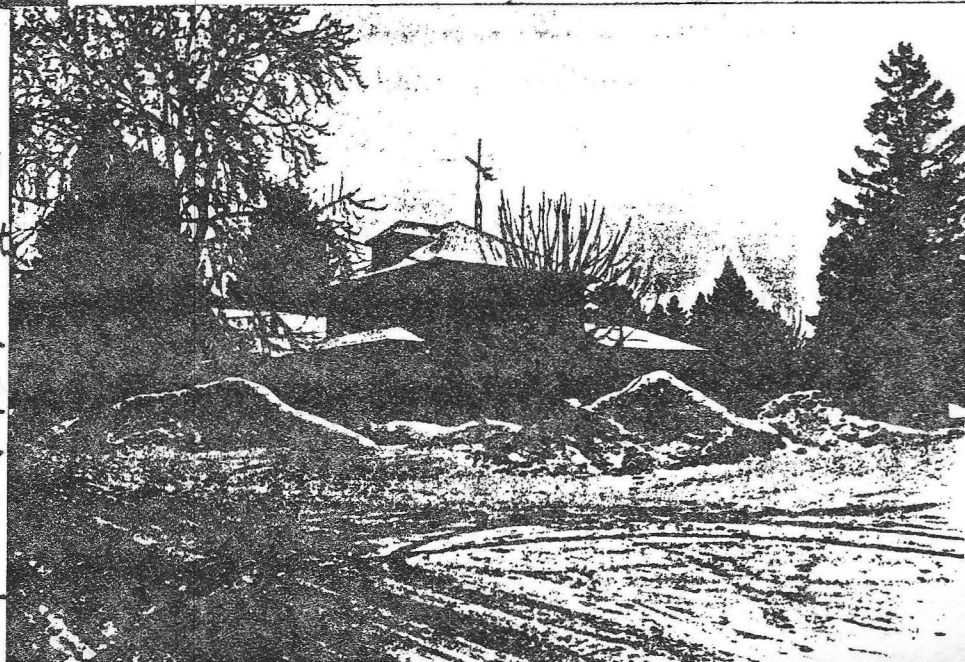
— Maison paternelle Bastien, rang Ste Sophie à OKA —
 Cette maison fut construite par m. Horace Bastien; elle fut ensuite
 léguée à son fils Lionel. C'est là où naquit Philippe.



↑ Maison construite par
 Philippe en 1948, rue St-Georges
 à OKA. Ce fut sa première cons-
 truction.

Cette première maison fut
 rénovée en 1972. Les sept
 enfants de Philippe et Andréa
 sont nés et ont grandi dans
 cette maison. Elle sert main-
 tenant d'entrepôt.

→ Voici la résidence actuelle
 de la famille Bastien, achetée
 en 1978, rénovée en 1982, elle
 est située au # 43, rue SteThé-
 rèse à OKA -



FAMILLE BASTIEN

1

Jacques Roquan Marie Baudart
De St-Martin, Ile de Ré, diocèse La Rochelle, Aunis. FRANCE.

2

Pierre Roquan ou Rocan dit Laville (40 ans) Marie-Françoise Dufault (23 ans)
m. le 26 avril 1717 à Notre-Dame, Mtl (ct 18 LePailleur)

3

Sébastien Roquant dit Laville Marie-Anne Hogues
m. le 15 mai 1752 à St-Vincent de Paul

4

François Rocan Marie Lacasse
m. le 22 avril 1771 à St-Vincent de Paul

5

Pierre Rocan dit Bastien (22 ans) Charlotte Massy (19 ans)
m. le 14 mai 1798 à Notre-Dame, Mtl

6

Joseph Bastien Adelaide Couvret
m. le 10 juillet 1832 à St-Martin

7

Zéphirin Bastien Olive Masson
m. le 9 octobre 1855 à St-Martin

8

Horace Bastien Julie Champagne
m. le 13 novembre 1883 à Ste-Dorothée

9

Lionel Bastien Blanche Masson
m. le 8 novembre 1922 à Oka

10

Philippe Bastien Andrée Gratton
m. le 1er septembre 1951 à St-Benoît

Cette généalogie est une gracieuseté de l'Abbé Germain Ouimet, membre à vie de la Société Canadienne Généalogique Française, membre 1201, curé de la paroisse du Très Saint Sacrement de St-Louis de Terrebonne.

Basquin

⁴⁹ Var.: Basquien, Bastien. Abrégé de Sébastien. Etymologie. Sébastien, nom de saint, du grec « seban » vénérer, d'où « sebastor » vénérable, auguste; Sébastien, qui vient de la ville de « Sébaste »; par apocope devient Eastien. Les Rocan canadiens sont devenus des Bastien après 1752. Les Basvien hurons de Lorette sont descendants d'un baptisé Sébastien.

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES AU SUJET DES ROCQUANT OU ROQUANT DIT LAVILLE

Pierre Rocquant ou Roquant dit Laville baptisé en 1676 fils de Jacques et de Marie Baudart de St-Martin, Il de Ré, diocèse de Larochelle en Aunis.

Avant de se marier, notre colon Pierre Rocan apprend un métier comme tout bon homme se doit de faire pour pouvoir trouver femme à marier.

Voici ce que j'ai trouvé en fouillant quelques livres et Inventaires des Greffes des Notaires du Régime Français.

- 1 - Marché d'apprentissage pour un an entre Pierre Rocan de St-Martin en Ré, et Gilles Paris, maître cordonnier. (acte 15 octobre 1705, c. Chamballon).
- 2 - Brevet d'apprentissage de Pierre Rocquan à Jean Ferron (17 octobre 1706, c. Antoine Adhémar).

Pierre avait environ 27 ans quand il apprit le métier de cordonnier et quatre années plus tard, il épousa à Montréal Marie-Louise Aigron dit Lamothe le 10 novembre 1709. (c. Lepaillieur). Celle-ci avait environ 29 ans. Assistèrent au contrat: Alphonse de Tonty, capitaine et Charles Lemoine, Baron de Longueil.

Voici quelques actes que vous pourrez consulter si le coeur vous en dit:

- 3 - Vente d'un emplacement de 35 pieds de large sur 70 pieds de profondeur sis à Pointe aux Trembles, Montréal, par Etienne Chartier à Pierre Roquant dit Laville. (c. 26 décembre 1713, Nicolas Senet)
- 4 - Vente d'un emplacement de 35 pieds de large par 70 pieds de profondeur, par Jean Coitoux, de la Pointe aux Trembles, à Pierre Roquan dit La Ville, me cordonnier. (c. 31 décembre 1713, Nicolas Senet)
- 5 - Vente d'un emplacement à Pointe aux Trembles de 35 pieds x 70 pieds par Benoit Roche, prêtre curé de la paroisse St-Enfant de Jésus à la Pointe aux Trembles, à Pierre Roquant dit La Ville (c. 3 janvier 1714, Nicolas Senet).
- 6 - Echange de deux emplacements à la Pointe aux Trembles, entre Jean Jeantot missionnaire, et Pierre Roquan dit Laville. (c. 1er avril 1715, Nicolas Senet)

Notre colon Pierre se débrouille très bien de 1706 à 1715 d'après les actes notariés.

Il devient veuf. Son épouse Marie-Louise décède le 28 mars 1715 à la Pointe aux Trembles de Montréal.

Ils laissent deux filles Marie-Joseph et Marie âgées de 7 et 6 ans respectivement du premier mariage. (gr. Lepaillieur, 18 avril 1717).

Pierre Roquand ou Rocan dit LaVille se marie une deuxième fois à Notre-Dame de Montréal, le 26 avril 1717, à Marie-Françoise Dufault (c. Lepaillieur), elle a 23 ans et lui 40 ans.

Je lui connais 6 filles et 5 garçons:

- 1- Marie Catherine b. 31 janvier 1718
 - 2- Marie Suzanne b. 2 janvier 1719, s. 11 sept 1722
 - 3- Marie Françoise b. 16 et s. 19 janvier 1721
 - 4- Marie Françoise b. 11 février 1724
 - 5- Suzanne b. 9 mars 1729
 - 6- Marguerite b. ...
-
- 1- Louis b. 24 août 1722 m. 26 janvier 1750 à L'Assomption
 - 2- Pierre n. et b. 16 mars 1725 décédé 27 juin 1725
 - 3- Pierre n. et b. 27 mars 1717
 - 4- Sébastien n. 12 b. 15 octobre 1729
 - 5- Jean-Baptiste b. 12 décembre 1730 m. 14 février 1757 à L'Assomption

En 1726 notre colon en plus d'être cordonnier, on le retrouve bedeau probablement à Pointe aux Trembles de Montréal où sont baptisés tous ses enfants.

- 7 - Contrat d'Engagement par Pierre Roquand de son fils Jean-Baptiste âgé de neuf ans à Jean Chapelle ou Lachapelle dit curé alors de l'Ile Ste-Thérèse, comme apprenti cordonnier pour neuf années entières et consécutives, à faire les travaux jugés nécessaires et selon ses forces. (3 mai 1739 c. François Comparet)

Voici quelques contrats passés devant notaire avec sa deuxième épouse.

- 1 - Vente d'un emplacement à la Pointe aux Trembles par Pierre Roquand dit Laville et Françoise Dufaux sa femme, à Pierre Léger dit Lajeunesse, me cordonnier. (16 avril 1723 c. Nicolas Senet)
- 2 - Concession d'un emplacement à la Pointe aux Trembles, par M. le Curé de la Fabrique de la Pointe aux Trembles à Pierre Roquan. (2 juillet 1726 c. Nicolas Senet)
- 3 - Vente d'un emplacement à la Pointe aux Trembles de 35 x 70 pieds, par Pierre Roquant dit Laville, à Nicolas Duclos de la Côte St-Léonard. (29 septembre 1729 c. Nicolas Senet)
- 4 - Déclaration de Pierre Roquand au sujet de la vente faite d'un emplacement à la Pointe aux Trembles de 35 x 70 pieds à Nicolas Duclos. (19 juin 1731 c. Nicolas Senet)

Pierre Rocand dit Laville de Pointe aux Trembles, Montréal, cordonnier de son métier vint s'établir avec ses grands enfants sur la terre 223 du Haut-de-L'Assomption.

Sa femme qui était malade à l'Hôpital Général de Ville-Marie recevait de lui une rente annuelle de 10 minots de blé. (Comparet, 24 mai 1738)
Pierre fut inhumé à l'Assomption le 16 janvier 1758.

Réf. Histoire de l'Assomption par Christian Roy p.c.s.

ENFANTS DE LIONEL BASTIEN ET BLANCHE MASSON

- 1- Gilles marié à Blanche Aurore Lauzon, 28 sept. 1946 à St-Joseph du Lac
- 2- Bérangère mariée à Jacques Godin, 19 juin 1954 à Oka
- 3- Philippe marié à Andréa Gratton, 1er septembre 1951 à St-Benoit
- 4- Madeleine mariée à Marcel Leduc, 22 novembre 1948 à Oka
- 5- Fleur-Ange mariée à Gaétan Lalande, 16 octobre 1954 à Oka
- 6- Robert marié à Gaétane Leroux, 23 août 1958 à St-Hermas
- 7- Gustave marié à Micheline Viau, 18 juin 1955, à N.-D. de Lourdes Verdun
- 8- Noella mariée à Jean Godin, 15 août 1953 à Oka
- 9- Mance mariée à Henriot Fillion, 26 août 1961 à Oka
- 10- Geneviève mariée à Robert Vaillancourt, 21 septembre 1963 à Oka
- 11- Etienne né le 16 mai 1943, décédé à 7 mois 1/2

DESCENDANTS DE PHILIPPE BASTIEN ET ANDREA GRATTON

- 1- Jean marié à Diane Myles, 30 septembre 1978
Marc-Olivier: né 15 juillet 1982
Vanessa: née 27 janvier 1987
- 2- Etienne marié à Jocelyne Randall, 9 juillet 1977, décédé le 23 juin 1986
Judy: née 8 juin 1979
Valérie: née 22 juillet 1980
- 3- Josée
- 4- Yves marié à Marie-Diane Robert, 1er août 1981
Frédéric: né 26 septembre 1983
Maxime: né 9 septembre 1987
- 5- Martin marié à Lise Lauzon, 5 octobre 1985
- 6- Céline
- 7- Claudine

Si le coeur vous en dit faites comme moi, partez à la découverte de vos ancêtres. Vous avez déjà quelques actes notariés donc, vous pourrez faire des photocopies et vous êtes prêts à lire et commencer vos recherches, c'est un passe-temps très intéressant mais il faut être patient et persévérant.

Il se peut fort bien qu'on puisse trouver des erreurs. Si tel est le cas, laissez-le moi savoir. Si vous avez déjà de la généalogie de vos propres familles, entrez en contact avec la Société d'Histoire d'Oka Inc., cela nous ferait plaisir.

Je vous souhaite! Joyeuses Pâques.

Je tiens à remercier P. Louis-Marie Turcotte et Mme Stella Dupuis-Mailhot pour leur généreuse collaboration. Merci mille fois.

Recherche: Fleurette Maisonneuve-Fontaine, membre 38, responsable de la généalogie.

Les pages de photos ont été préparées par Mme Stella Dupuis-Mailhot.

AVIS DE RECHERCHE

Dans un prochain numéro, nous parlerons des communautés religieuses qui ont eu des activités à Oka. Nous parlerons aussi des religieux, religieuses, prêtres et même évêques issus de la paroisse. Les renseignements sur ces personnes issues d'Oka ~~me~~ seraient les bienvenus. Nous serions heureux si vous pouviez nous faire parvenir vos souvenirs ou notes sur les différentes communautés qui ont existé à Oka.

AVIS

Avez-vous pensé faire cadeau d'un abonnement du journal OKAKI à un(e) parent(e), ami(e), à des religieux(ses) surtout si ces personnes sont en mission? C'est un cadeau qui serait très apprécié. De cette manière, vous apporteriez le sourire d'Oka au moins quatre fois par année, à nos anciens concitoyens.

Nous félicitons les personnes qui l'ont déjà fait.

Ainsi, il ne vous en coûterait que \$ 12.00 par année à l'intérieur du pays. Si c'est à l'extérieur, il faudra réajuster les frais d'expédition.

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires. le prix est de 2.00\$. l'unité

Depositaires: Le Magasin de La Trappe
Restaurant AU PIED DU FEU: 1351. chemin d'Oka
Dépanneur BONISOIR: 20 rue L'Annonciation
Dépanneur VOISIN: 94 rue Notre-Dame
Supermarché d'Oka METRO: 31 rue Notre-Dame

FORMULE D'ADHESION

Je renouvelle ma cotisation () 15.00\$ pour un an
Je suis un nouveau membre () 15.00\$ pour un an
Je désire recevoir seulement le Journal par la poste .. () 12.00\$
Ci-inclus mon cheque payable à LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA INC.
() c.p. 999 Oka. JON 1E0

Nom

Adresse

Code No. de téléphone

LES SUCRES de CHEZ NOUS



MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DES CABANES À SUCRE DU QUÉBEC

L'historique des sucres

Les Indiens

L'Indien Cree appelait l'érable à sucre: "Sibaskwattik" (arbre).

L'Indien Ojibway, lui, l'appelait "Ninautik" (notre arbre).

D'autres tribus le nommaient "Michton". L'Algonquin utilisait le mot "Sinzibuckwud" (tiré des arbres) pour désigner le sirop d'érable.

Légendes

Bien des légendes racontant l'origine du sirop d'érable sont parvenues jusqu'à nous, en voici quelques unes...

"Un petit écureuil grimpa le long d'un tronc d'érable et en mordit une branche... il se mit à boire. Un indien au bas de l'arbre le regardait et se demandait pourquoi, puisqu'une source d'eau fraîche coulait tout près. Il imita l'écureuil en faisant une fente de son couteau... surprise. Jusqu'alors, sa tribu ne trouvait de sucre que dans les fruits sauvages et voilà, un arbre qui pleure du sucre en larmes de crystal. En plus, il venait de découvrir un remède contre le scorbut dont les siens souffraient souvent au printemps. Tout ça parce qu'il avait regardé et imité un écureuil se désaltérer avec la sève d'un érable".

"Le chef prit son tomahawk de l'érable dans lequel il l'avait lancé la veille. Comme le soleil

montait dans le ciel, la sève se mit à couler. Sa femme goûta et trouva bon. Elle s'en servit pour cuire la viande, lui évitant d'aller jusqu'à la source pour chercher l'eau à bouillir. Le goût si sucré et l'odeur si douce furent très appréciés par le chef. Il appela "Sinzibuckwud", mot algonquin qui veut dire "tiré des arbres" le sirop dans lequel avait bouilli la viande".

"Nokomis aurait été la première à percer des trous dans le tronc des érables et à en recueillir la sève. Nanabush, constatant que la sève est un sirop prêt à manger, dit à sa grand-mère Nokomis: "Grand-mère, il n'est pas bon que les arbres produisent du sucre aussi facilement. Si les hommes peuvent ainsi sans effort recueillir du sucre, ils ne tarderont pas à devenir paresseux. Il faut tâcher de les faire travailler. Avant qu'ils puissent déguster ce sirop exquis, il serait bon que les hommes soient obligés de fendre du bois, et de passer des nuits à surveiller la cuisson du sirop." Craignant que Nokomis ne l'écoute pas, il grimpa au haut d'un érable avec un vaisseau rempli d'eau et versa le contenu à l'intérieur de l'arbre. Le sucre se dissout et l'on dû travailler dur désormais pour se procurer du sirop."

Une vieille femme Micmac par une journée de tôt printemps alors que le vent était encore frisquet alla ramasser de la sève des érables et, comme elle goûte meilleure chaude, elle en mit dans sa "bouillotte", la plaça au-dessus de son feu de teepee et, fatiguée, alla s'étendre pour se reposer. Lorsqu'elle se réveilla, le soir était déjà là et dans le pot, elle trouva un sirop doré, clair et sucré.

Coutumes

En période de disette, les indiens consommaient la partie interne de l'écorce de l'érable à sucre.

Les indiens étaient la venue du printemps avec le "festival de la lune d'érable".

Avant l'arrivée des blancs, les indiens ne dépassaient pas le stade du sirop. Après avoir bouilli deux ou trois fois l'eau d'érable pour l'épaissir en un sirop, ils étaient satisfaits.

On dit qu'au 19e siècle, les indiens de Pigeon Lake louaient des chaudrons de fonte aux blancs. Les squaws partaient en familles; érigaient un campement, préparaient auges et bois de chauffage, puis amassaient tous les chaudrons qu'elles pouvaient emprunter ou louer. Les jeunes femmes collectaient la sève et l'amenaient au feu. Les plus expérimentées faisaient bouillir.

Les Ojibways des Grands Lacs et les Wyandots de la rivière Détroit émigraient également en familles pour les érablières et vivaient là dans des wigwams faits d'écorce.

LE COURRIER - 22 FEVRIER 1987 - PAGE 35 MO

LE COURRIER - 1 MARS 1987 - PAGE 18 MO

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

- 1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka desiruses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
- 2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques avant marqué la naissance et le développement de la région.
- 3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
- 4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux mœurs de la population.
- 5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
- 6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
- 7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.



A la douce mémoire de

Horace Bastien

époux de feu

Julie Champagne

Décédé à Oka,

le 8 août 1948,

à l'âge de 86 ans et 8 mois.

R.I.P.



A la douce mémoire de

Julie Champagne

épouse de Horace Bastien

décédée à Oka

le 17 janvier 1937

à l'âge de 74 ans

R. I. P.



↑ M. et Mme Lionel Bastien (Blanche Masson) mariés le
08 novembre 1922 —

← M. et Mme Philippe Bastien (Andrée Gratton) mariés le
1^{er} sept. 1951 à St-Benoit —

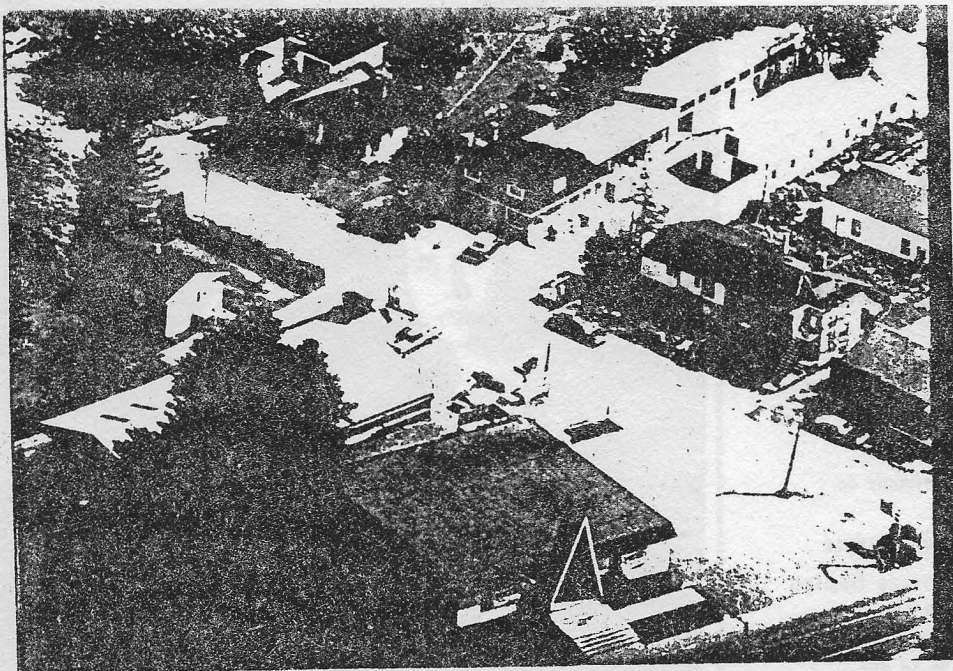


Famille
de
M. et Mme Phi-
lippe Bastien



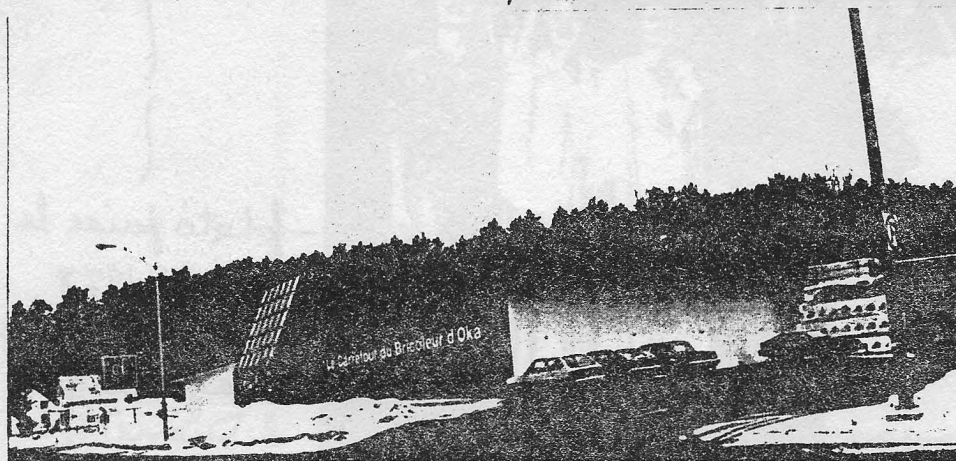
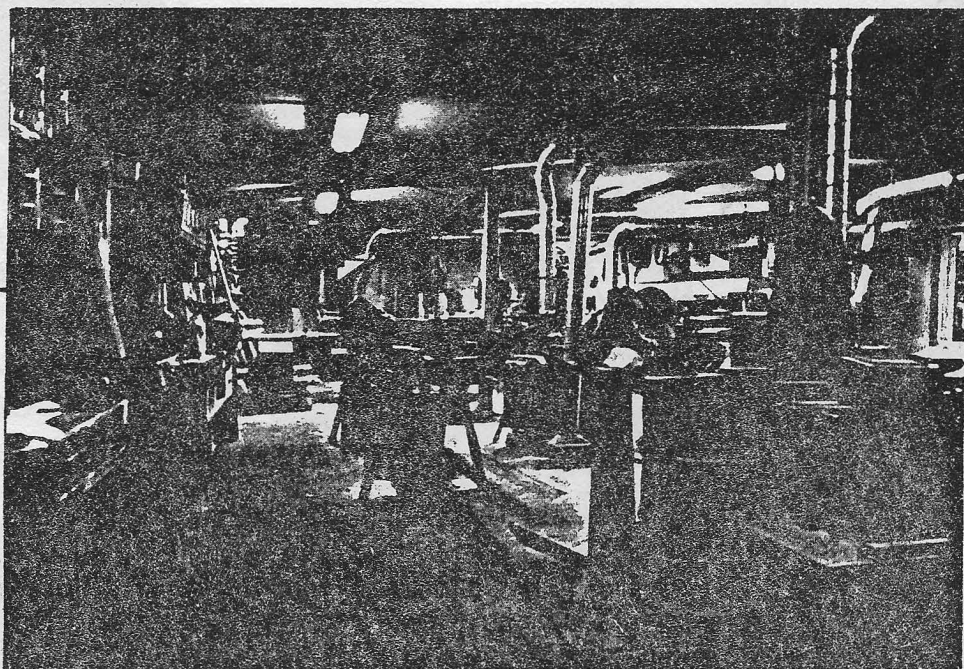
— photo prise le
30 sept. 1978
lors du ma-
riage de Jean
à Diane Myles —

1^{ère} rangée : Claudine, M. Philippe (père), Diane Myles (épouse de Jean),
Jean, Mme Philippe Bastien (Andrée Gratton) mère, Josée, Céline,
2^e rangée : Martin, Etienne, Yves —



← Au bas de cette photo, nous apercevons le magasin "Le Carrefour du Bricoleur Ltée" rue St-Michel et le haut de cette photo nous montre la première maison et les entrepôts, rue St-Georges, OKA - (bâtisses, 1978)

Voici l'intérieur de l'atelier de préparation du bois, agrandi en 1965 -



← Magasin "Le Carrefour du Bricoleur Ltée" rénové et agrandi en 1986, rue St-Michel, OKA -

M ET MME PHILIPPE ET ANDREA BASTIEN, COMMANDITAIRES
PROPRIETAIRES DU "LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTEE"